

COURS DE COMPTABILITE NATIONALE

Avant propos

WWW.TIFAWT.COM

Cet ouvrage constitue un support didactique simplifié pour l'enseignement de la comptabilité nationale en première année du second cycle de Licence des Facultés de Sciences Économiques. Il contient, dans une première partie, un cours facilité, et, dans une deuxième partie, les énoncés et les solutions des exercices.

La simplification a été rendue nécessaire par le fait que les documents régissant le système marocain de comptabilité nationale sont difficilement accessibles à l'étudiant et restent assez éloignés de la construction effective des comptes d'un pays. Ceci nous a conduit à fournir à l'étudiant un ensemble d'exercices en même temps simples et riches pour qu'il puisse les traiter avec succès, d'une part, et de se rendre compte des principales difficultés en cohérence des données, d'autre part. Ces exercices, variés, permettront au lecteur de se familiariser avec les techniques et les conventions sur lesquelles est basé l'édifice de la comptabilité nationale.

Par ailleurs, compte tenu de la spécificité des problèmes de CN et de l'interdépendance des éléments qui les constituent, nous avons jugé approprié de n'exposer les énoncés y relatifs qu'à la fin du cours. Dans tous les cas, nous nous sommes efforcés de présenter les exercices de façon que le degré de difficulté soit progressif. En outre, les énoncés des exercices, d'une part, et les solutions, d'autre part, ont été regroupés délibérément dans le but de n'inciter l'utilisateur à recourir aux solutions qu'en cas de besoin.

Les utilisateurs désirant approfondir certains aspects des sujets traités peuvent se référer aux ouvrages cités en bibliographie.

Nous accueillerons avec intérêt les critiques et les suggestions que voudront bien nous faire parvenir les lecteurs. Nous les en remercions par avance.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance aux différents auteurs dont les travaux ont, d'une façon ou d'une autre, inspiré notre travail.

L'auteur

Table des matières

Avant-propos	3
Principaux sigles utilisés	9
Introduction générale	13
I- Définition, objet et intérêt de la comptabilité nationale	13
1- Définition de la comptabilité nationale	13
2- Objet de la comptabilité nationale	13
3- Intérêt de la comptabilité nationale	14
II- Aperçu sur l'évolution de la comptabilité nationale	15
1- Considérations générales	15
2- Evolution du SMCN	16
Chapitre I : Contenu, calcul et mesure de la production	19
1.1- Les différentes conceptions de la production dans l'histoire de la pensée économique	19
1.2- Contenu de la production dans le SMCN	20
1.3- Calcul de la production	21
1.4- Mesure de la production	23
Chapitre II : La délimitation de l'espace économique et les règles d'enregistrement du CN	29
2.1- Les coordonnées spatiales	29
2.2- La consistance du territoire économique national	30
2.3- Les coordonnées temporelles	31
2.4- Les règles d'enregistrement	32
2.4.1- L'adoption du principe de la partie double	33
2.4.2- La technique du compte écran	34
Chapitre III : Les secteurs institutionnels dans la comptabilité nationale marocaine	36
3.1- Définitions	36
3.2- Les sociétés et quasi sociétés non financières	38
3.3- Les institutions financières	39
3.4- Les administrations publiques	40

3.5- Les institutions privées sans but lucratif	40
3.6- Les ménages	41
3.7- Le reste du monde	41
Chapitre IV : Les catégories d'opérations économiques dans le SMCN	43
4.1- Les opérations sur biens et services	43
4.1.1- La production	43
4.1.2- La consommation intermédiaire	47
4.1.3- La consommation finale	48
4.1.4- La formation brute de capital fixe	50
4.1.5- La variation des stocks	50
4.1.6- Les exportations	51
4.1.7- Les importations	51
4.2- Les opérations de répartition	52
4.2.1- Les opérations de répartition directement liées à la production	52
4.2.2- Les autres opérations de répartition de revenu	55
4.2.3- Les transferts en capital	55
4.3- Les opérations financières	56
4.3.1- Les instruments de règlement	56
4.3.2- Les instruments de placement	57
4.3.3- Les instruments de financement	58
Chapitre V : Les comptes d'analyse	60
5.1- Les comptes des SI résidents	60
5.1.1- Le compte de production	60
5.1.2- Le compte de revenu et dépense	61
5.1.3- Le compte de capital	61
5.1.4- Le compte financier	61
5.2- Présentation des comptes des SI résidents et du RDM	63
5.2.1- Les comptes des SQS	63
5.2.2- Les comptes des IC	65
5.2.3- Les comptes des SACR	67
5.2.4- Les comptes des AP	68

5.2.5- Les eomptes des IPSBL	70
5.2.6- Les eomptes des ménages	71
5.2.7- Les eomptes du RDM	73
5.3- Le compte des hrances	75
5.4- Le compte d'équilibre de biens et serviees	76
Chapitre VI : Les eomptes consolidés, les agrégats et les ratios maero-économiques	77
6.1- La consolidation des comptes sectoriels : les comptes nationaux	77
6.2- Les agrégats	79
6.3- Les ratios maero-économiques	81
Chapitre VII : Les tahleaux de syuthése	83
7.1- Le tableau des entrées – sorites (TES)	83
7.1.1- Arehitecture du TES	83
7.1.2- Les prineipales utilisations du TES	90
7.2- Le tableau des opérations financières (TOF)	95
7.2.1- Frésentation du TOF	95
7.2.2- Les utilisations du TOF	96
7.3- Le tableau économique d'ensemble (TEE)	98
7.3.1- Présentation du TEE	98
7.3.2- Les utilisations du TEE	99
Exercices eorrigés	102
Enoncés des exereices	102
Corrigés des exereices	154
Annexe	215
Bibliographie	217
Lexique (Français – Arabe)	219

PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

SIGLES	SIGNIFICATION
A.n.t.a.i.	Aehats net de terrains et aetifs ineorporels
AP	Administrations Publiques
BAM	Branehe d'activité marchande
BANM	Branche d'activité non marchande
BF	Besoin de financement
CAP	Cost , Assurance, Frêt
CCF	Consommation de capital fixe
CF	Capaeité de financement
cf	Coût des faeteurs
CI	Consommations intermédiaires
CN	Consommation nationale
COOC	Compte des opérations courantes
DNB	Dépense nationale brute
DTI	Droits et taxes sur importations
EB	Epargne brut
EBE	Excédent brut d'exploitation
ENB	Epargne nationale brute
FBCF	Formation brute de capital fixe
FOB	Free on board
IC	Institution de crédit
ID	Impôt direct
II	Impôts indireet
IF	Institution financière
ILP	Impôts liés à la production
IPSBL	Institutions privées sans but lucratif
(M)	Ménages

M	Importations
MC	Marge commerciale
(NR)	Non résident
OBS	Opération sur biens et services
OF	Opérations financières
OR	Opérations de répartition
PA	Prix d'acquisition
PD	Production distribuée
PDU	Prix départ usine
PE	Production effective
PIB	Produit intérieur brut
PIN	Produit intérieur net
p.m	Prix du marché
PNB	Produit national brut
PNN	Produit national net
PMC	Propension moyenne à consommer
pme	Propension marginale à consommer
PME	Propension moyenne à épargner
pme	Propension marginale à épargner
PT	Production totale
(R)	Résident
RDM	Reste du monde
RN	Revenu national
RNDB	Revenu national disponible brut
Rper	Revenus de la propriété et de l'entreprise reçus
Rpev	Revenus de la propriété et de l'entreprise versés
Rpr	Revenus produits reçus
Rpv	Revenus produits versés
RS	Rémunération salariale
SA	Société d'assurance
SACR	Sociétés d'assurance et caisses de retraite

Se	Subvention d'exploitation
SI	Secteur institutionnel
SIR	Secteur institutionnel résident
SOC	Solde des opérations courantes
SQS	Sociétés et quasi-sociétés
SQSNF	Sociétés et quasi-sociétés non financières
SMCN	Système incohérent de comptabilité nationale
SNCN	Système normalisé de comptabilité nationale
TCNC	Transferts courants non contractuels
TEE	Tableau économique d'ensemble
t.é.n	Territoire économique national
TES	Tableau entrées - sorties
TOF	Tableau des opérations financières
TR	Transfert
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UPH	Unité de production homogène
u.é.é	Unité économique élémentaire
VAB	Valeur ajoutée brute
VAN	Valeur ajoutée nette
VS	Variation des stocks
X	Exportations

INTRODUCTION GENERALE

I- DEFINITION, OBJET ET INTERET DE LA COMPTABILITE NATIONALE

1- Définition de la comptabilité nationale

Plusieurs définitions ont été données à la comptabilité nationale. Elles inettent, toutes, l'aceent sur son objct principal qui est de présenter de façon siimplifiée l'enseinble de l'éconoinie d'un pays.

C'est aiusi que MARCZEWSKI définit la CN comme étant «ne branche de la seienee éeonoinique, branche spécialisée daus l'étude quantitative des réseaux éconoiniques intégrés ».

PROU la définit comme « un modèle déerivant, à l'aide de la logique comptable, certaines relations entre des ensembles hoïnogènes ».

Pour J. BENARD, après avoir défini la eomptabilité sociale comme «méthode d'euregistrement macro-comptable d'ensemble de grandeurs caractéristiques de l'univers économique d'une soeiété donnée pendant une période donnée», définit la comptabilité nationale coimine «comptabilité sociale d'une nation».

L'ONU définit cette discipline comme suit : «la eomptabilité nationale se propose de saisir la structure d'un système économique à travers les transaetions ».

2- Objet de la eomptabilité nationale

La coimptabilité nationale, en proposant un eusement de conventions, de nomenclatures et d'articulations de comptes, vise

plusieurs objectifs et permet de répondre au moins aux exigences suivantes :

a) **les exigences d'enregistrement**

La comptabilité nationale permet l'enregistrement des opérations saisies au niveau macro-économique et réalisées par les agents économiques constituant un ensemble conventionnellement délimité dans l'espace et appelé nation.

b) **Les exigences de simplification**

La comptabilité nationale vise à représenter l'ensemble de l'économie d'un pays sous une forme simplifiée. Elle permet de disposer d'une maquette de l'économie nationale à même de décrire l'ensemble des opérations économiques de l'activité nationale telles que la production, la répartition et la consommation.

c) **Les exigences d'analyse**

À ce niveau, la comptabilité nationale quantifie les comportements interdépendants des unités économiques élémentaires dans un circuit économique intégré. Par conséquent, elle constitue un puissant outil de synthèse et d'analyse.

3- L'intérêt de la comptabilité nationale

La comptabilité nationale présente un intérêt sur au moins trois plans :

a) **Au niveau de la prospective**

Comme toute comptabilité, la comptabilité nationale qui enregistre des flux qui ont effectivement circulé est tournée vers le passé, c'est à dire rétrospective. Cependant, la comptabilité nationale peut devenir prospective grâce à la projection de variables

fondamentales. En effet, et à titre d'exemple, le TES constitue un instrument indispensable à toute prévision économique. le TEE et le TOF n'en demeurent pas moins des outils privilégiés pour donner une représentation relativement valable de l'avenir, notamment à court et moyen terme.

b) Au niveau de l'harmouisation dn langage

Avec des définitions et des conventions prééises et adoptées par tous les utilisateurs, la comptabilité nationale permet de standardiser et d'unifier le langage économique. De ce fait, les comparaisons internationales sont rendues possibles malgré certaines imperfections inhérentes aux méthodologies adoptées par chaque pays.

e) an nivean de la sélection de l'information

La réalité économique de tout pays revêt une telle complexité que devant la multiplicité des informations et de leurs sources, les planificateurs se trouvent incapables de saisir les variables jugées déterminantes. Dans ce sens, la comptabilité nationale permet d'aplanir ces difficultés, en permettant de traiter et de sélectionner les masses importantes d'informations qui se présentent aux utilisateurs.

II- APERCU SUR L'EVOLUTION DE LA COMPTABILITE NATIONALE

I- Considérutions générales

Certes, depuis l'antiquité, toutes les sociétés ont plus ou moins utilisé des systèmes comptables qui, même s'ils n'avaient pas la même forme, devaient viser le même objectif : compter. Mais pour les comptables nationaux, ce n'est que vers la fin du 17^e siècle

qu'on peut parler d'ébauches sérieuses de travaux de comptabilité nationale.

Déjà en 1696, des chercheurs tels que GREGORY KING, en Angleterre, ont pu élaborer un système de comptabilité nationale et estimer le revenu national anglais.

En France, vers la fin du 17^e siècle, DE BOIGUIBERT, a distingué trois classes de l'activité économique : les propriétaires fonciers, les laboureurs et les manufacturiers ; mais, à vrai dire, la comptabilité nationale n'a commencé à prendre forme qu'avec QUESNAY qui élabora en 1758 son célèbre «tableau économique» qui, compte tenu de l'avancement de la réflexion à l'époque, pourrait être l'équivalent de la matrice input-output, ancêtre du TES, élaborée en 1941 par W. LEONTIEF.

2- Evolution du système marocain de comptabilité nationale

Le système marocain de comptabilité nationale s'inspire de celui préconisé par l'ONU et reposent sur trois critères principaux : la délimitation du territoire économique, la période comptable qui est l'année civile et la notion de résidence.

L'analyse de l'évolution du système marocain de comptabilité nationale permet de distinguer deux phases caractéristiques :

De 1952 à 1969

Tous les travaux réalisés durant cette phase étaient largement inspirés de ceux en cours en France. Les agrégats nationaux n'étaient calculés que dans l'optique de dépense du fait de l'absence de statistiques relatives à la production. En outre, le SMCN ne prenait pas en considération la production non marchande, puisque le concept de production était limité à ce qui s'échangeait sur le marché.

Le premier TEI, ancêtre du TES actuel, fut élaboré en 1958 et devait servir de base au plan quinquennal 1960-1964. Le premier TES n'a vu le jour qu'en 1969.

De 1969 à nos jours

En 1969, le Maroc s'est aligné sur le système normalisé de comptabilité nationale des nations unies. De même, à partir de cette date, le calcul des agrégats se fait désormais dans l'optique de production. En 1974, le nouveau système adopte le concept de production au sens large et le critère de résidence. C'est ainsi que, par exemple, les administrations publiques et privées et les institutions financières apparaissent dans le nouveau système comme des producteurs générant une valeur ajoutée. Le TES de 1975 devait tenir compte de ces nouveaux éléments. Depuis, les services du plan ont élaboré le TES de 1980, et le TES de 1985 établi en 1990.

CHAPITRE I : CONTENU, CALCUL ET MESURE DE LA PRODUCTION

I.I- Les différentes conceptions de la production dans l'histoire de la pensée économique

I.I.I- Chez QUESNAY

Avec son célèbre "tableau économique", QUESNAY ne s'attache qu'à l'étude du revenu agricole considéré comme le seul revenu important. Il estime en effet que la terre est la seule source de richesse, les autres activités n'ajoutant rien aux matières qu'elles utilisent. Pour cet auteur, les autres activités sont stériles et la terre constitue la pierre angulaire de la production.

I.I.2- Chez A. SMITH

Alors que pour les physiocrates, la terre constitue le seul facteur productif, A. SMITH lui ajoute le facteur travail dont il fait même le facteur principal de l'activité économique. Il a même reproché à la conception de QUESNAY que la classe productive ne peut subsister sans la classe considérée comme stérile.

Dans «la recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations», l'auteur souligne que «la valeur d'une denrée quelconque pour celui qui la possède (...) est égale à la quantité de travail que cette denrée le met en état d'acheter ou de commander. Le travail est donc la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise».

Il y a lieu de souligner que c'est dans ce tissus de pensée économique que s'insère la pensée d'IBN KHALDOUN qui a fait du travail de source unique de la valeur et que la richesse ne peut être obtenue que grâce à l'effort et le travail.

1.1.3- Chez J.B. SAY

Pour cet acteur, deux critères essentiels fondent la production. Il s'agit de l'utilité et de l'échange. Pour J.B. SAY, la valeur d'échange ou le prix d'une marchandise n'est en dernière analyse que le reflet ou l'expression de son utilité.

1.1.4- Chez K. MARX

Cet auteur fut largement inspiré par la pensée et les travaux d'A. SMITH en reprenant sa distinction entre travail productif et travail improductif. Pour K. MARX, le travail productif est celui qui génère un surplus (plus value), alors que le travail improductif ne permet que de satisfaire un besoin, social, sans médiation matériel. Pour MARX, la valeur d'une marchandise est la quantité de travail direct et indirect socialement nécessaire à la production de cette marchandise.

1.1.5- Chez les néoclassiques (STANLEY JEVONS)

Pour les représentants de l'école néoclassique, la notion d'utilité marginale constitue la pierre angulaire de l'analyse économique. Pour eux l'utilité constitue le fondement de la valeur des biens. L'analyse à la marge a été étendue du domaine de la consommation à celui de la production. La valeur des choses selon ce courant ne dépend pas de leur coût de production (conception objective de la valeur retenue par les classiques anglais et MARX), mais de leur utilité.

1.2- Contenu de la production dans le système marocain de comptabilité nationale

Le SMCN définit la production comme l'activité socialement organisée destinée à créer des biens et services habituellement échangés sur le marché et/ou obtenu à l'aide de facteurs de

production s'échangeant sur le marché. Selon cette définition, sont également inclus dans la production tous les services délivrés à titre gratuit ou quasi-gratuit par les administrations publiques et privées et les services rendues par les domestiques aux ménagers. On distingue la production marchande et la production non marchande.

a) La production marchande

C'est l'ensemble des biens et services destinés à la vente, à un prix qui couvre au moins tous les coûts de production. La production marchande est fournie par :

- les entreprises non financières ;
- les institutions financières.

b) La production non marchande

Elle est constituée par l'ensemble des services qui sont fournis gratuitement ou tout au moins sans recherche de bénéfice. Elle est fournie par :

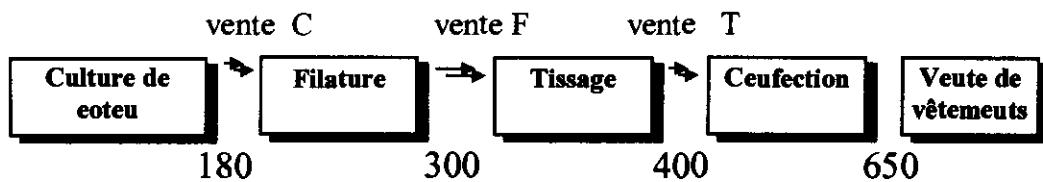
- les administrations publiques et privées ;
- les domestiques des ménages.

1.3- Le calcul de la production : valeur ajoutée et produit intérieur brut

Considérons l'exemple simplifié d'une entreprise qui confectionne des vêtements à partir du coton qu'elle cultive dans ses propres champs. On négligera, par simplification les achats externes. Les quatre séries d'activité suivantes sont effectuées par l'entreprise :



Selon ce schéma, la richesse nouvellement créée par l'entreprise dans le pays au cours d'une année est de 650. Si maintenant on suppose que chaque activité est réalisée par une entreprise différente, on aura le schéma suivant :



La richesse nouvellement créée par les quatre entreprises n'est pas la somme de leurs productions, mais la différence entre cette somme et celle des produits incorporés. On aura alors :

$$\text{Richesse nouvellement créée} =$$

$$(180+300+400+600) - (0+180+300+400) = 650$$

$$\text{C'est à dire } \sum \text{VA} = \sum P - \sum CI = 650$$

Dans l'exemple précédent, on a :

$$\begin{aligned}
 \text{VA (E1)} &= P(E1) - CI(E1) = 180 - 0 = 180 \\
 \text{VA (E2)} &= P(E2) - CI(E2) = 300 - 180 = 120 \\
 \text{VA (E3)} &= P(E3) - CI(E3) = 400 - 300 = 100 \\
 \text{VA (E4)} &= P(E4) - CI(E4) = 650 - 400 = \underline{\underline{250}} \\
 &&& 650
 \end{aligned}$$

$$\sum \text{VA} = 650$$

La production finale d'un pays obtenue par addition des VA de toutes les unités économiques résidentes s'appelle aussi "produit intérieur brut". $\text{PIB} = \sum \text{VA}$.

Le PIB d'une économie hypothétique composée d'une seule entreprise est donc égal à la valeur ajoutée par cette dernière.

1.4- La mesure de la production

1.4.1- Prix courants et prix constants

compte tenu de l'instabilité des prix, il est difficile de procéder à des comparaisons dans le temps entre plusieurs productions évaluées aux prix courants. Afin d'éliminer l'effet de la variation des prix, on doit évaluer ces productions au même prix qui est le prix d'une époque de base. On raisonnera alors en termes de volumes et non en termes de valeurs.

$$\begin{aligned}\text{Prod } (t_0) \text{ en volume} &= \text{Quant.}(t_0) \times \text{Prix }(t_0) \\ \text{Soit en supplément : VOL } (t_0) &= Q(t_0) \cdot P(t_0) \\ \text{Comme VAL } (t_n) &= Q(t_0) \cdot P(t_n), \text{ on a :} \\ \text{VAL } (t_n) &= \frac{\text{VOL } (t_n) \cdot P(t_n)}{P(t_0)}\end{aligned}$$

La valeur est donnée en prix courants, alors que le volume est donné en prix constants.

Par ailleurs, $P(t_0) / P(t_n)$ n'est autre que l'indice des prix en (t_n) par rapport à (t_0) .

1.4.2- Rappel sur les indices

1.4.2.1- Les indices élémentaires

Soit une grandeur X qui prend la valeur X_0 à l'époque t_0 (base) et la valeur X_1 à l'époque t_1 (courante), on appelle indice élémentaire de la grandeur X à l'époque t_1 par rapport à l'époque t_0 , l'expression $T_{1/0} = (X_1 / X_0) \times 100$

Exemple : considérons une entreprise qui fabrique et commercialise un bien Z dont les quantités vendues et les prix unitaires de vente sont donnés par le tableau suivant :

Tableau 1

Période	Q	P.U	prix courant	Prix constant
t_0	100	80	8000	8000
t_1	120	85	10200	9600
t_2	125	115	14375	10000
t_3	140	120	16800	11200
t_4	145	122	17690	11600

Examinons l'évolution de la production du bien Z entre les époques (t_0) et (t_1).

$$\text{Indice élémentaire des valeurs} = (10200/8000) \times 100 = 127,50$$

$$\text{Indice élémentaire des prix} = (85/80) \times 100 = 106,25$$

$$\text{Indice élémentaire des quantités} = (120/100) \times 100 = 120$$

L'augmentation de 27,5% de la production n'est qu'apparente car elle a été obtenue sous les effets combinés des quantités et des prix. Ces derniers ont augmenté de 6,25%. Donc l'augmentation réelle de la production n'est que de 120 ($127,5/106,25$) × 100. Ce résultat peut être obtenu directement en faisant le rapport des productions en prix constant $(9600/8000) \times 100$.

Le déflateur

Par définition le déflateur est égal au rapport de la valeur d'un agrégat à son volume

$$\text{déflateur} = \text{VAL / VOL}$$

Dans l'exemple précédent, le déflateur est égal à l'indice des prix (106,25).

1.4.2.2- Les indicees synthétiques de LASPEYRES et de PAASCHE

Nous rappelons ci-après les différentes formules permettant de calculer les indices des prix, des volumes et des valeurs.

➤ Les indicees de LASPEYRES

i) l'indice des prix :

$$L_p = \frac{\sum P_{il} Q_{io}}{\sum P_{io} Q_{io}} \times 100$$

ii) l'indice des quantités :

$$L_q = \frac{\sum P_{io} Q_{il}}{\sum P_{io} Q_{io}} \times 100$$

iii) l'indice des valeurs globales

$$L_{vg} = \frac{\sum P_{il} Q_{il}}{\sum P_{io} Q_{io}} \times 100$$

➤ Les indicees de PAASCHE

i) l'indice des prix :

$$P_p = \frac{\sum P_{il} Q_{il}}{\sum P_{io} Q_{il}} \times 100$$

ii) l'indice des quantités :

$$L_q = \frac{\sum P_{il} Q_{il}}{\sum P_{il} Q_{io}} \times 100$$

iii) l'indice des valeurs globales

$$P_{vg} = \frac{\sum P_{il} Q_{il}}{\sum P_{io} Q_{io}} \times 100$$

Dans ces formules les symboles signifient :

P_{io} : Prix du bien i à l'époque de base t_0

P_{il} : Prix du bien i à l'époque courante t_1

Q_{io} : Quantité du bien i achetée à l'époque de base t_0

Q_{il} : Quantité du bien (i) achetée à l'époque courante t_1

On démontre que les indices de LASPEYRES sont égaux à la moyenne arithmétique des indices élémentaires pondérés par les quantités globales de l'époque de base (multiplier le numérateur et le dénominateur par (p_0/p_0)).

De même, on démontre que les indices de PAASCHE sont égaux à la moyenne harmonique des indices élémentaires pondérés par les valeurs globales de l'époque courante (multiplier le numérateur et le dénominateur par (p_1/p_1)).

Exemple :

Le tableau suivant retrace l'évolution des prix de vente et des quantités vendues de deux biens X_1 et X_2 .

Tableau 2

Période	Biens	Q	P.U.	Prix courant	Prix constant
t_0 (base)	X_1	60	50	3000	3000
	X_2	110	10	1100	1100
t_1	X_1	90	60	5400	4500
	X_2	120	20	2400	1200

Pour calculer l'indice de la production à prix constant en t_1 , base 100 en t_0 , on utilise la formule de LASPEYRES, vue précédemment.

$$L_q(1/0) = \frac{\sum P_{i0} Q_{i0}}{\sum P_{i0} Q_{i0}} \times 100 = \frac{(50 \times 90 + 10 \times 120)}{(50 \times 60 + 10 \times 110)} \times 100 = 139,$$

$$\frac{\sum P_{i0} Q_{i0}}{\sum P_{i0} Q_{i0}} \quad (50 \times 60 + 10 \times 110)$$

soit une augmentation de 39%, et un indice en volume de 139.

Dans la pratique, en comptabilité nationale, les indices des prix et l'évolution en valeur des agrégats nationaux sont connus, ce qu'il faut déterminer c'est l'évolution en volume de ces agrégats.

On a alors : $Vol = Val/I$, (I traduit l'évolution des prix). Une telle opération s'appelle déflation et l'indice s'appelle déflateur.

Réprenons les données du tableau 2 et calculons les différents indices :

$$1. \text{ Indice de valeurs} = \frac{90 \times 60 + 120 \times 20 \times 100}{60 \times 50 + 110 \times 10} = 190,24 \quad (L_{vg})$$

$$2. \text{ Indice de volume} = \frac{90 \times 50 + 120 \times 10 \times 100}{60 \times 50 + 110 \times 10} = 139 \quad (L_q)$$

$$3. \text{ Indice des prix} = \frac{60 \times 90 + 120 \times 20 \times 100}{90 \times 50 + 120 \times 10} = 136,84 \quad (P_p)$$

Comment interpréter ces indices ?

En valeur, le CA paraît avoir augmenté de 90,24%. Mais, compte tenu de la hausse des prix de 36,84%, il n'a réellement augmenté que 39%. L'indice de volume est aussi obtenu par la relation :

$$I(Vol) = I(Val) / I(P) = 190,24 / 136,84 \approx 139$$

Dans cet exemple le déflateur est l'indice des prix (136,84).

1.4.3- Taux de croissance

1.4.3.1- Taux de croissance relatif à une période

Etant donné une grandeur X qui prend les valeurs X_n et X_0 aux époques t_n et t_0 , on appelle taux de croissance de X entre t_0 et t_n , le rapport $100 \times (X_n - X_0) / X_0$.

Exemple : entre t_0 et t_1 , le taux de croissance de la valeur du bien Z (tableau 1) est de :

$$100 \times (9600 - 8000) / 8000 = 20\%$$

En termes d'index, on aura : $9600 \times 100/8000 = 120$.

De même, le taux de croissance entre t_2 et t_0 est égal à $100 \times (10.000 - 8000) / 8000 = 25\%$ ou $10.000 \times 100/8000 = 125$, en termes d'index.

1.4.3.2- Taux de croissance annuel moyen

Considérons une grandeur X dont les taux de croissance annuels successifs sont $t_1, t_2, t_3, \dots, t_n$, pour les années 1, 2, 3, ..., n.

Le taux de croissance annuel moyen t_m est tel que :

$$(1 + t_m)^n = (1 + t_1)(1 + t_2)(1 + t_3) \dots (1 + t_n), \text{ soit :}$$

$$t_m = [\prod (1 + t_i)]^{1/n} - 1$$

Exemple : Dans l'exemple précédent (tableau 1), le TCAM du chiffre d'affaires est :

$$\begin{aligned} \text{TCAM} &= [(1 + 0,20)(1 + 0,042)(1 + 0,12)(1 + 0,0375)]^{1/4} - 1 \\ &= [1,20 \cdot 1,042 \cdot 1,12 \cdot 1,0375]^{1/4} - 1 = 0,0725 = 7,25\% \end{aligned}$$

1.4.3.3- Cas où l'on dispose que des valeurs de début et de fin de période

Considérons une variable X prenant les valeurs X_0 en (t_0) et X_n en (t_n). Dans ce cas, le taux de croissance annuel moyen de X entre t_0 et t_n est tel que :

$$X_n = X_0(1+t)^n, \text{ c'est à dire } (1+t)^n = X_n / X_0 \text{ ou } (1+t) = (X_n / X_0)^{1/n}$$

$$\text{soit finalement : } \text{TCAM} = t = (X_n / X_0)^{1/n} - 1$$

Exemple : $X_{95} = 500$ et $X_{99} = 650$

$$\text{Dans ce cas on a : } \text{TCAM} = (650/500)^{1/4} - 1 = 6,78\%.$$

CHAPITRE II : DELIMITATION DE L'ESPACE ECONOMIQUE ET REGLES D'ENREGISTREMENT EN CN

2.I- Les coordonnées spatiales

Trois principaux critères président à la définition de l'espace national :

a) Le critère juridique

L'espace national est représenté par les unités économiques ayant la nationalité marocaine.

b) Le critère géographique

L'espace national est constitué par les unités économiques présentes sur le territoire marocain quelle que soit leur nationalité juridique.

c) Le critère de résidence

L'espace économique est représenté par les unités économiques ayant un centre d'intérêt sur le territoire économique marocain pour plus d'un an. Toute unité économique répondant à ce critère est, selon le NSCN, appelée unité économique résidente.

La combinaison des critères juridique et de résidence donne lieu au tableau suivant :

Critère de présence	Nationalité "économique" (rattachement durable)	Nation. juridique	
		Nation.	Etrang.
Sur le TEN	Rattachement durable	N ₁	E ₁
	Rattachement non durable	N ₂	E ₂
Hors TEN	Rattachement durable	N ₃	E ₃
	Rattachement non durable	N ₄	E ₄
Ensemble		N	E

Les différentes combinaisons nous permettent de dégager trois critères :

1. Critère de nationalité juridique :

$$N = N_1 + N_2 + N_3 + N_4 ; E = E_1 + E_2 + E_3 + E_4$$

2. Critère de territorialité pure :

Intérieur : $I = N_1 + N_2 + E_1 + E_2$; Extérieur : $X = N_3 + N_4 + E_3 + E_4$

3. Critère de nationalité économique (rattachable) :

Résidents : $R = N_1 + N_2 + E_1 + E_3$; $NR = N_2 + N_4 + E_2 + E_4$

2.2- La consistance du territoire économique national

D'une façon générale le TEN couvre :

- le territoire géographique politique délimité par les frontières internationales ;
- l'espace aérien national supplantant le territoire ;
- les eaux territoriales intérieures et internationalement délimitées ;
- les enceintes des zones franches, les entrepôts douaniers et les zones sous contrôle douanier international ;
- les avions et les navires que les unités économiques résidentes exploitent ;
- les enclaves territoriales tels que consulats, ambassades et organisations situés dans le reste du monde et utilisées par les administrations publiques nationales en vertu d'accords ou de traités internationaux ;
- les flottilles de pêche, les plate-formes flottantes que les résidents exploitent en totalité ou à titre principal dans les eaux internationales ;

- les gisements situés sur les eaux territoriales et exploités par les résidents.

2.3- Les coordonnées temporelles

2.3.1- Variables de stock et variables de flux

Pour les analystes nationaux, une variable de stock est datée, mais n'a pas de dimension temporelle. Il en est ainsi, par exemple, d'un stock de population, d'un stock de monnaie, d'un stock de marchandises, etc...

Par contre, une variable de flux suppose l'écoulement d'une quantité de temps et, par conséquent, se caractérise par une dimension temporelle. En reprenant les exemples cités plus haut pour la variable de stock, on raisonnera en terme d'accroissement de la population, d'augmentation de stocks etc...

Cette précision étant faite, la comptabilité nationale retient l'enregistrement des flux.

2.3.2- La dimension temporelle de la comptabilité nationale

La comptabilité nationale étant une comptabilité en termes de flux, la période retenue pour son analyse est l'année civile, c'est à dire commençant le 1^{er} Janvier et se terminant le 31 Décembre. Une telle délimitation n'est pas fortuite, mais coïncide avec celle retenue par la comptabilité générale et la comptabilité publique qui constituent la principale source des informations utilisées par la C.N.

2.4- Les règles d'enregistrement en C.N

Rappelons qu'en comptabilité générale, chaque opération intéressera au moins deux comptes de la même entreprise, comme le montre l'exemple suivant :

Jilali vend à Samir pour 500 dh de marchandises réglés par chèque.

On passera alors les écritures suivantes :

Chez Jilali

Banque	ventes de marchandises
500	500

Chez Samir

Banque	ventes de marchandises
500	500

La comptabilité nationale s'intéresse aux relations qui s'établissent entre agents.

Exemple : Les opérations de distribution de salaires par les entreprises aux ménages, et d'achat de biens et services par ces derniers donnent lieu aux écritures suivantes :

1^{er} temps : distribution des salaires par les entreprises

E	Eses	R	E	M	R
	5000				5000

2^{ème} temps : achat de biens et services par les ménages

E	Eses	R	E	M	R
	2000			2000	

Comme nous le verrons plus loin, en CN, toute opération est enregistrée simultanément et pour une valeur identique dans deux comptes : une fois au crédit, l'autre au débit. Le solde apparaissant entre le crédit et le débit d'un compte est reporté systématiquement dans un autre compte. La CN enregistrant des transactions portant sur des droits, la notion de débit et de crédit cède la place à celle d'emplois et de ressources. De même, toute opération se traduit chez un agent considéré par un double enregistrement. L'un concerne la ressource, le moyen de l'opération, l'autre concerne l'emploi, l'utilisation, de l'opération, sa contrepartie. L'égalité entre E et R est réalisée pour chaque compte grâce à un solde.

Pour les opérations non financières, on utilise une représentation des comptes en termes d'emplois et de ressources. Par contre, pour les opérations financières, on préfère utiliser les termes "variations de créances" (Actif) et "variations d'engagements" (Passif). En effet, les premières correspondent à la remise de droits économiques à titre définitif, alors que les secondes correspondent à la remise de droits revêtant un caractère provisoire.

2.4.1- L'adoption du principe de la partie double

Comme vont le montrer les exemples suivants, alors qu'en comptabilité générale la double inscription se fait automatiquement chez le même agent (entreprise), en comptabilité nationale cette double inscription intervient d'un secteur institutionnel à un autre.

2.4.2- La technique de compte écran

Le compte écran est une technique qui a pour but de réduire le nombre d'enregistrements comptables.

Considérons les relations directes entre les agents numérotés de 1 à 7 dans le tableau suivant :

E	R	1	2	3	4	5	6	7	Σ
1		C_{11}	C_{12}					C_{17}	X_1
2									X_2
3									X_3
4									X_4
5									X_5
6									X_6
7		C_{71}	C_{72}					C_{77}	X_7
Σ		Y_1	Y_2	Y_3	Y_4	Y_5	Y_6	Y_7	

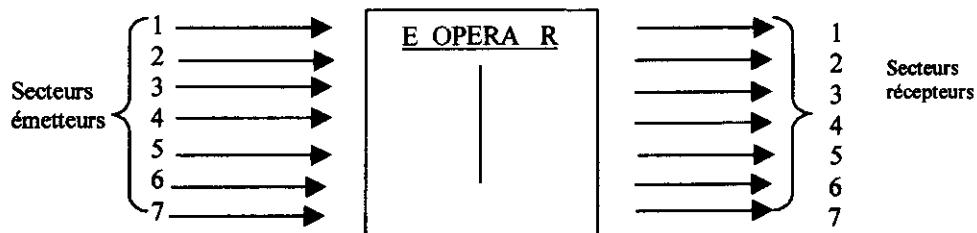
Pour enregistrer les mouvements relatifs à une seule opération, on a besoin de $7 \times 7 = 49$ écritures. Et pour n opérations et S agents, on aurait besoin de $n.(S)^2$ écritures !! Ce qui se traduirait par un nombre faramineux d'enregistrements. Pour palier à cet inconvénient, les comptables nationaux ont imaginé la solution du compte écran dont le principe est le suivant :

Compte écran

Secteurs émetteurs								Secteurs récepteurs								
Emplois							Opérations	Ressources								
1	2	3	4	5	6	7	Σ		1	2	3	4	5	6	7	Σ
X_1	X_2	X_3	X_4	X_5	X_6	X_7		Opér.1	Y_1	Y_2	Y_3	Y_4	Y_5	Y_6	Y_7	
								Opér.2								
								Opér.3								

Il va sans dire que cette méthode à l'avantage de réduire le nombre d'écritures. Mais elle a comme conséquence une perte d'information car on ne sait plus quel secteur a donné combien à quel secteur.

Ainsi le compte écran ressemblerait à un marché dont la structure serait la suivante :



Il y a lieu de noter que, comme nous le verrons, le TEE et le TOF sont construits sur la base du compte écran. Par contre le TES conserve les relations directes entre secteurs institutionnels.

CHAPITRE III : LES SECTEURS INSTITUTIONNELS DANS LA CNM

Avant d'analyser les secteurs institutionnels, il est important de définir les éléments qui les constituent.

3.I- Définitions

3.I.I- L'unité économique élémentaire (u.e.é)

Une u.e.é. est définie comme cellule comprenant un ou plusieurs individus (acteurs économiques) qui participent à l'une des grandes fonctions que sont la production, la consommation et l'accumulation. Une u.e.é. possède les caractéristiques suivantes :

- elle est homogène et présente un complexe des besoins ;
- elle vise des finalités propres à travers ses activités ;
- elle dispose d'un patrimoine d'objets économiques réels et /ou de droits ;
- elle réalise des recettes et des dépenses.

Une u.e.é. est dite institutionnelle si elle dispose d'une comptabilité complète et si elle jouit de l'autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale. Dans la pratique, les u.e.é. sont regroupées en fonction des deux critères suivants :

- la fonction principale ;
- la nature et l'origine des ressources principales.

3-1.2- La branche d'activité

Une branche d'activité est définie comme un ensemble d'unités économiques qui exercent principalement ou exclusivement un type d'activité économique.

En principe, à une branche ne doit correspondre qu'un seul produit ; toutefois, dans la pratique, la production effective d'une branche peut différer de sa production distribuée. Cette situation se présente surtout lorsqu'il y a existence de produits fatals et / ou de produits résiduels.

- Exemple de produit fatal : les branches produisant du coke dégagent un produit fatal qui est le gaz. Ce dernier doit faire l'objet de transfert à la branche qui produit du gaz.
- Exemple de produit résiduel : les branches non marchandes peuvent produire, à titre résiduel des biens et services marchands appelés ventes résiduelles qui sont transférées aux produits marchands.

1- Les branches d'activité marchande

Sont constituées par le regroupement d'unités économiques dont les ressources principales proviennent de la vente de biens et services sur le marché à un prix qui couvre au moins tous les coûts de production.

Les AP, les IPSBL et les ménages peuvent avoir des activités marchandes. Il en est des cas où les AP produisent des biens et services pour elles-mêmes, ou pour les vendre aux ménages. De même, les ménages et les IPSBL peuvent posséder et utiliser pour compte propre des logements et des bâtiments, et les ménages

peuvent s'adonner à la production de biens primaires pour compte propre. Toutes ces activités sont considérées comme marchandes.

2- Les branches d'activité non marchande.

Ces branches fournissent à la collectivité des services gratuits ou quasi-gratuits. Il s'agit :

- des branches non marchande des AP (sécurité, justice ..);
- des branches non marchandes des IPSBL au service des ménages ;
- des services domestiques ;

En l'absence de statistiques, les deux dernières branches ne font l'objet que d'estimation forfaitaires.

A partir de critères de la fonction principale et des ressources principales, et selon lesquels sont regroupées les u.e.e, la comptabilité nationale retient cinq secteurs institutionnels résidents et un secteur non résident représentant le "reste du monde".

- 1- les sociétés et quasi-sociétés non financières (SQSNF) ;
- 2- les institutions financières (IF) ;
- 3- les administrations publiques (AP) ;
- 4- les institutions privées sans but lucratif (IPSBL) ;
- 5- les ménages (M) ;
- 6- le reste du monde (RDM).

3.2- Les sociétés et quasi sociétés non financières

L'ensemble des entreprises non financières résidentes constituées en sociétés ou quasi société dont la fonction principale consiste à produire des biens et services destinés au marché,

eonstituent le seeteur institutionnel des SQSNF eouramment appelé SQS.

Ce secteur comprend deux sons-secteurs

- Les SQS privées qui regroupent :

- ◆ les entreprises constituées en sociétés telles que SA, SARL, etc ...;
- ◆ les entreprises non constituées mais appartenent à des non résidents tels que les bureaux d'études étrangers et qui sont dénommées QS ;
- ◆ les entreprises individuelles ou société de personnes n'ayant pas la personnalité juridique, mais qui doivent tenir une comptabilité.

- Les SQS publiques

Ce sons-secteur comprend toutes les entreprises contrôlées par l'Etat ou les collectivités locales. C'est le cas, par exemple, de l'OCP, l'ONE, etc...

3.3- Les institutions finaueières

Dans ce secteur, on distingue :

- les institutions de crédit

Leur fonction principale consiste à financer, c'est à dire collecter et repartir les disponibilités financières.

- les compagnies d'assurance et les caisses de retraite

Leur fonction principale est de transformer les risques individuels en risques collectifs et de garantir en cas de réalisation d'un sinistre.

3.4- Les administrations publiques

Sont regroupées dans ce secteur toutes les unités dont la fonction principale consiste à produire des services non marchands, c'est-à-dire dont le prix de vente est inférieur au coût de revient, destinés à la collectivité, et d'effectuer des opérations de redistribution des revenus et des richesses nationales. Dans ce secteur, on distingue :

- les administrations publiques centrales tels que ministères, départements s'occupant du service collectif de la nation (enseignement, santé, ... etc.) ;
- les administrations publiques locales qui comprennent les préfectures, les provinces, les communautés urbaines, ... etc.
- les administrations de la sécurité sociale qui fournissent des services non marchands de prévoyance et de sécurité sociale. (maternité, santé, vieillesse, ... etc.)

3.5- Les institutions privées sans but lucratif

Elles produisent principalement des services non marchands destinés à des catégories particulières de ménages. Leurs ressources proviennent pour l'essentiel des contributions volontaires des ménages. Il en est ainsi, par exemple, des associations de bienfaisance, des associations sportives, culturelles, des syndicats, ... etc.

3.6- Les ménages

Les ménages sont des ensembles d'individus vivant en commun et dont la fonction économique est essentiellement la consommation finale. Mais ils peuvent produire des biens et services marchands en tant qu'entrepreneurs individuels. Donc, à la production des EI, il convient d'ajouter :

- les services domestiques ;
- la production pour compte propre ;
- les loyers divers ;
- l'exploitation de jardins familiaux.

Un ménage peut être :

- Ordinaire : famille vivant sous un même toit.
- Collectif : institution vivant ensemble ayant un même objectif social, culturel, médical, ...

Les ressources des ménages proviennent principalement de la rémunération des facteurs de production et des transferts des autres secteurs institutionnels.

3.7- Le reste du monde

Le reste du monde ne constitue pas un secteur institutionnel au sens donné aux autres SI résidents. En effet, n'ayant ni fonction principale, ni ressources, il ne décrit pas l'ensemble de l'activité d'un groupe d'unités institutionnelles. Il décrit les seules opérations existant entre les unités résidentes et les unités non résidentes.

Le tableau suivant donne les différents secteurs institutionnels selon la fonction principale et les ressources principales.

Seeteurs institutionnels, fonction et ressources principales

Secteurs institutionnels		Fonction principale	Ressources principales
Sociétés et quasi sociétés non financières		Production des biens et services marchands non financiers	Produits de la vente
Institutions Financières	-Institutions de crédit - OPCVM	Financer, c'est à dire collecter, transformer et répartir des disponibilités financières	Fonds provenant des engagements financiers contractés, intérêts...
	Compagnies d'assurances et caisses de retraite	Assurer, c'est à dire Transformer les risques individuels en risques collectifs	Primes contractuelles ou cotisations sociales volontaires
Administrations publiques		Production de services non marchands destinés à la collectivité et effectuer des opérations de redistribution	Versements obligatoires des autres secteurs
Institutions privées sans but lucratif		Production de services non marchands destinés aux ménages particuliers	Contributions volontaires des ménages ASI
Ménages	Consommateurs	Consommer	Rémunérations de facteurs de production
	Producteurs	Production de biens et services marchands	Produits de la vente
Reste du monde		Regroupe les opérations entre les unités résidentes et les unités non résidentes.	

CHAPITRE IV : LES CATEGORIES D'OPERATIONS ECONOMIQUES DANS LE SMCN

L'activité économique des agents se traduit par des opérations économiques groupées en fonction du critère économique principal. L'ensemble des opérations est décomposé en trois catégories : les opérations sur biens et services, les opérations de répartition et les opérations financières.

4.I- Les opérations sur biens et services

Elles ont trait à la création et à l'utilisation des biens et services, et comprennent les opérations de production, de consommation, de formation de capital et les opérations avec l'extérieur.

4.I.1- La production

Dans le système marocain de comptabilité nationale, la production est définie comme l'activité socialement organisée destinée à créer des biens et services habituellement échangés sur un marché et / ou obtenus à l'aide de facteurs de production s'échangeant sur le marché.

4.1.1.1- Modalité de valorisation de la production

1- Prix du marché

Deux variantes du prix du marché sont à distinguer :

i) Le prix départ usine (PDU)

Il est égal à la somme des émissions intermédiaires, du montant des salaires, de l'excédent brut d'exploitation et des impôts liés à la production nets de subvention d'exploitation

$$\text{PDU} = \text{C}_1 + \text{RS} + \text{EBE} + (\text{ILP} - \text{SE})$$

ii) Le prix d'acquisition (PA)

Le PA est égal au PDU majoré de la marge commerciale

2- Coût des facteurs (CF)

Il est égal au PDU diminué des impôts liés à la production nets de subvention

$$\text{CP} = \text{PDU} - (\text{ILP} - \text{SE})$$

En ce qui concerne la production de la branche "commerciale", elle est évaluée par la somme des marges commerciales qui représente la différence entre le PA et le PDU.

$$\text{MC} = \text{PA} - \text{PDU}$$

4.1.1.2- Cas particuliers

4.1.1.2.1- Les institutions de crédit

Dans l'analyse de l'activité des institutions de crédits en tant que production de services marchands, on distingue :

- 1- La production imputée de services bancaires correspondant aux services rendus par les IC dans la fonction d'intermédiaires financiers.
- 2- Les services marchands divers rendus à la clientèle ou production facturée.

La PISB est conventionnellement mesurée par la différence entre la somme des intérêts et dividendes reçus pour placement de fonds d'emprunts ou de dépôts, et la somme des intérêts versés sur emprunts et dépôts remboursés, compte non tenu des revenus provenant de leurs fonds propres.

$$\text{P1SB} = \text{Intérêt et dividendes reçus} - \text{intérêts versés}$$

Devant la difficulté d'identifier les destinataires de la PISB, on comptabilise sa contrepartie en emploi d'une branche fictive, comme consommation intermédiaire.

Comme, en général, la production facturée ne couvre pas la somme des frais de gestion, les IC ont une valeur ajoutée négative.

Pour éviter cette situation, on enregistre en ressource du compte production des IC la PISB. On a alors :

$$\text{VA positive} = \text{VA négative} + \text{P1SB}$$

4.1.1.2.2- Les assuranees dommages

La production de serviees d'assuranees-dommages est évaluée par la différenee entre le montant des primes brutes aequises et le montant des indemnités servies pour simistres

$$P = PBA - IS$$

4.1.1.2.3- Les assuranees-vie-capitalisatiou

La produuetion de serviees d'assuranees-vie capitalisation est évaluée eomme suit :

$P = (\text{primes acquises} + \text{revenus de placement}) \text{ moins } (\text{indemnités versées} + \text{var. des réserves matbématisques})$

Les réserves matbématisques sont des fonds placés par les compagnies d'assurances sous formes d'actifs pbysiques ou financiers en vue de couvrir les risques assurés à long terme.

4.1.1.2.4- Les mutuelles et caisses de retraite

La production des mutuelles et des caisses de retraite est évaluée eomme suit :

$$P = \text{Coût de gestiou} - \text{subveutiou d'exploitatiou}$$

4.1.1.2.5- Les administrations publiques et les IPSBL

Devant la difficulté de l'évaluation de sa valeur d'écbange, due à l'absence de transactions sur le marché, la production non marchande des administrations publiques est conventionnellement mesurée par la somme des coûts de production engagés pour la fourniture des services à la colleetivité. De ce fait, on a :

$$P_{um} = CI + RS + CCF + (ILP - SE)$$

Comme il est difficile d'identifier la destination de cette production et de déterminer de ce fait le caractère final ou intermédiaire de ses emplois, deux conventions sont adoptées :

- 1- elle est considérée comme consommation finale avec dans sa quasi-totalité comme seul utilisateur final l'administration elle-même.
- 2- Une partie de cette production non marchande est vendue à des unités individualisables. Cette vente ne couvre pas, par définition, plus de la moitié des coûts de production et est appelée paiements partiels des ménages. Il s'agit donc de consommation finale de ces derniers.

Le même principe d'évaluation est adopté pour les IPSBL.

4.1.1.2.6- Les ménages

Par convention, les ménages, considérés en tant que producteurs de services domestiques non marchands, ont des coûts de production égaux à la rémunération du personnel domestique.

4.1.2- La consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire correspond à l'acquisition de biens et services qui sont détruits ou transformés au cours du processus de production d'autres biens et services. Toutes les unités institutionnelles peuvent avoir une activité productive, faire apparaître une valeur ajoutée et effectuer des consommations intermédiaires.

On distingue deux types de consommations intermédiaires :

- i- La CI externe, c'est à dire la consommation par une branche des produits d'autres branches.
- ii- L'intra-consommation, c'est à dire la consommation d'une branche de ses propres produits ou de produits de même nature importés.

Le premier type est évalué au PA. Le second type est évalué au PDU ou CAF, selon le cas.

4.1.3- La consommation finale

Elle est constituée par l'ensemble des biens et services utilisés pour la satisfaction des besoins individuels et collectifs.

- Les ménages constituent les principales unités de consommation finale. Leur consommation finale en services non marchands comprend les paiements partiels pour services collectifs rendus par l'administration et les services fournis par l'emploi de personnel domestique salarié. Par convention, tous les achats de biens durables ou semi-durables des ménages, à l'exception du logement, sont considérés comme une consommation finale évalués au prix d'acquisition, ou au prix départ-nuage s'il s'agit de l'autoconsommation. En ce qui concerne les services domestiques, on les évalue au salaire du personnel concerné.

Dans la CF des ménages, on doit distinguer :

- La CF des ménages résidents sur le t.e.n ;
- La CF sur le t.e.n des ménages non résidents ;
- La CF des ménages résidents, effectuée dans le RDM.

Cette distinction conduit à isoler la CF intérieure et la CF nationale, comme le montre le tableau suivant :

Lieu de consom.	t.é.n.	RDM	Total
u.é.é. cousom.			
u.é.é. résidantes	CF des résid. sur le t.é.u	CF des résid. Dans RDM	CF uational
Ménages uon Résidents	CF des n. résid. Sur le t.é.n.		CF des u. résid. Sur le t.é.n.
Total	CF sur le t.é.n. ou Cons. Intér.	CF des résid. dans RDM	CF dcs diverses unités R et NR

- Pour les administrations publiques et privées, comme il est difficile, voire impossible d'identifier les consommateurs des services non marchands, on considère que ces derniers sont consommés à titre final par les administrations en les comptabilisant à leurs coûts de production, déduction faite des paiements partiels effectués par les ménages. En général, on a :

$$\text{CF (AP)} = \text{CI} + \text{RS} + \text{CCF} + (\text{ILP} - \text{SE})$$

- Par convention, les SQS et les IF n'ont pas de consommation finale. De ce fait, leur épargne brute sera égale à leur revenu disponible brnt.

4.1.4- La formation brute de capital fixe

La FBCF se réalise par l'addition à un patrimoine de biens et services acquis par les unités productrices, afin d'être utilisés pendant au moins un an dans le processus de production.

Pour tenir compte de l'usure des capitaux, il est nécessaire de déduire le montant des amortissements nécessaires au maintien du capital. D'où :

$$\text{FBCF} - \text{amortissement} = \text{FNCF}$$

La FBCF est évaluée au prix départ usine (PDU) si elle est produite pour compte propre, et au prix d'acquisition (PA) si elle est achetée sur le marché.

Il y a lieu de signaler que les objets de collection d'antiquité et les œuvres d'art sont considérés comme FBCF par les unités productives et comme CF par les ménages et les AP. De même, l'acquisition de terrains, d'actifs incorporels et d'actifs financiers n'entre pas dans la FBCF.

En ce qui concerne l'acquisition de logement par les ménages en tant que consommateurs, elle constitue une FBCF pour ces derniers.

4.1.5- La variation des stocks

Les stocks comprennent tous les biens, autres que le capital fixe, détenus à un moment donné par les unités productrices résidentes.

Par convention, les ménages, consommateurs finals, ne détiennent pas de stocks. De même, les services ne font pas l'objet de stocks.

La CN n'enregistre pas les quantités de stocks , mais les variations intervenues entre le début et la fin de l'année.

$$\text{Var (stock)} = \text{Entrées en stocks} - \text{sorties de stocks}$$

4.1.6- Les exportations

Les exportations sont constituées par l'ensemble de biens neufs ou d'occasion quittant définitivement le TEN à destination du RDM. Elles comportent également les services fournis par les unités résidentes aux unités non résidentes. Elles sont évaluées FOB (Free On Board), c'est à dire au prix des marchandises sur le quai d'embarquement. Ce prix comprend le prix départ-usine (PDU) plus la taxe d'exportation nette de subvention.

4.1.7 Les importations

Les importations concernent la valeur de tous les biens et services venant du RDM et entrant définitivement sur le TEN.

Certaines opérations sont exclues des importations. Il en est aussi des marchandises en admission temporaire, de biens en transit, etc.... Les importations sont évaluées CAF (Coût, Assurance, Fret), c'est à dire FOB plus frais de transport + frais d'assurance du port étranger jusqu'au port national.

Les opérations sur biens et services sont reliées entre elles par l'équation d'équilibre fondamentale suivante :

$$P + M = C1 + CF + FBCP + \Delta S + X$$

Dans cette équation :

CI	= demande intermédiaire
CF + FBCF + ΔS + X	= demande finale
CI + CF + FBCF + ΔS	= demande intérieure
X	= demande extérieure

4.2- Les opérations de répartition

A la création de biens et services dans le processus de production correspond la naissance d'un certain montant de droits économiques qui sont répartis entre ceux qui ont fourni des facteurs de production, et redistribués entre tous les agents économiques par l'intermédiaire de prélèvements obligatoires, de transferts publics et privés...

4.2.1- Les opérations de répartition directement liées à la production

4.2.1.1- Les rémunérations salariales

Les rémunérations salariales acquittées par les secteurs employeurs constituent la contrepartie des prestations de travail fournies par les ménages. Elles comprennent :

- a) les salaires et traitements bruts qui enregistrent toutes les sommes que les salariés reçoivent en contrepartie de leur travail, soit en espèces, soit en nature, avant déduction de la part des cotisations sociales à leur charge et des prélèvements fiscaux à la source.

- b) les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs versés aux organismes assureurs des salariés.
- c) les prestations sociales directes qui peuvent être fournies aux salariés en dehors de tout circuit de cotisation transitant par les organismes assureurs. On parle dans ce cas de cotisation sociales fictives.

4.2.1.2- La taxe sur la valeur ajoutée

Contrairement aux autres impôts, la TVA ne constitue pas un élément du coût de production. L'entreprise ne joue qu'un rôle d'intermédiaire entre le Trésor et le consommateur final. On rappelle que la TVA due à l'Etat est égale à la différence entre la TVA facturée (collectée par le commerçant à l'occasion de la vente) et la TVA récupérable (payé par le commerçant à l'occasion de l'achat). Dans le cas d'une déclaration mensuelle, on a :

TVA due du mois (m) = TVA facturée du mois (m)

moins TVA récupérable sur immobilisations du mois (m) moins

TVA rééupérable sur biens et services du mois (m-1)

Deux cas peuvent se présenter :

- a) TVA facturée > TVA récupérable → la différence est versé à l'Etat
- b) TVA facturée < TVA récupérable → la différence constitue un crédit de TVA qui sera répercuté sur la TVA à payer du mois suivant.

En fin de compte, pour le consommateur final il s'agit d'une TVA non déductible.

Exemple :

	Déc.	Jan.	Fév.	Mars
- Vente de biens et services	150	352	188	210
- Achats de biens et services	86	140	130	60
- Achat d'immobilisations	98	198	91	10
- TVA facturée	130	70,4	37,6	42
- TVA récupérable sur Ch.	17,2	28	26	12
- TVA récupérable sur immo.	19,6	39,6	18,2	2
TVA due	---	13,6	-8,6	5,4

L'entreprise doit payer à l'Etat 13,6 de TVA au titre de janvier. Pour février, il s'agit d'un crédit de TVA de 8,6 reportable sur mars où l'entreprise ne paiera à l'Etat que 5,4 (14-8,6).

4.2.1.3- Les autres impôts indirects

Il s'agit principalement des taxes sur les produits et les services et ne sont pas conditionnés par le résultat réalisé par les unités de production.

2.2.1.4- Les droits et taxes sur les importations

Ce sont des prélèvements effectués par les administrations publiques sur les biens importés avant qu'ils n'entrent sur le TEN.

4.2.1.5- Les subventions d'exploitation

Ces transferts de l'AP aux unités de production servent à alléger le poids des charges d'exploitation et à compenser les insuffisances de recettes.

4.2.2- Les autres opérations de répartition de revenus

4.2.2.1- Les revenus de la propriété et de l'entreprise

Ils comprennent les intérêts, les revenus de la terre, les revenus des actifs incorporels, les dividendes et les revenus prélevés par les entrepreneurs de quasi-sociétés

4.2.2.2- Les opérations d'assurance - dommages

Ces opérations comportent le versement de primes et d'indemnités couvrant des risques tels que vols, accidents etc...

4.2.2.3- Les transferts courants non contractuels

Ces opérations de transfert entre unités de production portent sur l'impôt sur le revenu, les cotisations sociales effectives et fictives, les transferts aux administrations privées, etc...

4.2.3- Les transferts en capital

On retrouve dans cette catégorie :

- les aides à l'investissement ;
- les impôts en capital (produits de l'enregistrement relatifs aux mutations à titre gratuit entre vifs ou par décès) ;
- les autres transferts en capital (ex : dommage de guerre...).

4.3- Les opérations financières

Ce sont des opérations relatives à la création, à la collecte et à la mise en œuvre des moyens de financement nécessaires à l'économie. Elles constituent la contrepartie de la plupart des opérations sur biens et services ou des opérations de répartitions. Mais la circulation de moyens de paiement peut être aussi la contrepartie d'une autre opération financière. Les deux aspects de l'opération sont alors financiers. On classe les opérations financières en trois catégories :

- les instruments de règlement ;
- les instruments de placement ;
- les instruments de financement.

4.3.1 - Les instruments de règlement

- Les moyens de paiement internationaux

Ces instruments constituent des flux nets de créances pour les secteurs résidents et des flux nets de dettes pour le reste du monde. Ils sont constitués principalement par l'or financier, les devises, les DTS sur le FMI et les comptes avec le FMI.

- La monnaie

On distingue :

- ◆ la monnaie fiduciaire nationale ;
- ◆ les dépôts à vue transférables en monnaie nationale ;
- ◆ les autres dépôts en monnaie nationale.

4.3.2- Les instruments de placement

4.3.2.1- Les titres à court terme

Sont regroupés sous cette appellation les créances dont l'échéance est inférieure à un an et représentées par des titres destinés à circuler. On peut citer notamment :

- les bons de caisse émis par la BNDE d'échéance 3,6 et 12 mois ;
- les bons de trésor d'échéance 6 mois et 1 an ;
- les bons de caisse des banques.

4.3.2.2- Les obligations et bons à moyen et long terme

Ce sont des instruments de placement négociables qui peuvent être cotés ou non en bourse. Ils sont généralement payables par coupons et remboursables à partir d'une date fixée lors de leur émission. C'est le cas des bons de trésor à 5 ans, des bons du CIH à 5 ans, des obligations CIH à 15 ans ...etc.

4.3.2.3- Les actions et parts de capital social

Ce sont des titres qui peuvent être cotés en bourse et s'échanger sur le marché. Ils donnent droit à une part dans les bénéfices des sociétés et une part dans l'actif net en cas de dissolution.

4.3.2.4- Les apports en capital des propriétaires de quasi-sociétés

C'est le cas, par exemple, du "compte de l'exploitant" dans le cas des entreprises individuelles.

4.3.3- Les instruments de financement

4.3.3.1- Les crédits à court terme

4.3.3.1.1- Les crédits à court terme autres que commerciaux

On peut citer comme exemple les acomptes ou avances conventionnels et crédits à court terme entre banques sur le marché monétaire, les avances conventionnelles et avances spécifiques accordées par BAM au trésor, avances directes de BAM à l'économie, etc...

Ces crédits sont accordés essentiellement par des intermédiaires financiers.

4.3.3.1.2- Crédits commerciaux à court terme

Il s'agit de crédits commerciaux accordés par les entreprises non financières à d'autres agents économiques.

4.3.3.1.3- autres charges à payer et autres produits à recevoir

Cette rubrique regroupe tout ce qui est dû par ou à l'entreprise (salaires, loyers, etc..). C'est le cas des comptes de régularisation en comptabilité générale, par exemple.

4.3.3.1.4- Les décalages comptables

Le plus souvent, les instruments de transfert de fonds mettent un certain temps pour arriver à leurs destinataires (chèques, mandats...). Ils sont considérés comme des crédits à court terme.

4.3.3.2- Les crédits à moyen et long terme

4.3.3.2.1- Les crédits à moyen et long terme autres que commerciaux

On retrouve ici des crédits tels que le réescompte des crédits à moyen terme, les emprunts CIH auprès de la BNDE, les crédits accordés par fonds d'équipement communal aux collectivités locales etc...

4.3.3.2.2- Les crédits commerciaux à moyen et long terme

Il s'agit de crédits accordés par les institutions financières à d'autres agents et dont la durée est supérieure à un an (ex : crédits accordés à l'économie nationale par le reste du monde, etc...).

4.3.3.2.3- Les réserves techniques et mathématiques d'assurances

- Les réserves techniques d'assurances dommages sont des sommes constituées par des primes mises en réserve par les compagnies d'assurance en vue de garantir les versements éventuels des indemmités aux assurés sinistrés. On les considère comme des créances des assurés sur les assureurs.
- Les réserves mathématiques sont des réserves constituées dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de retraite ou de versement de rente en cas d'accident.

CHAPITRE V : LES COMPTES D'ANALYSE

Les comptes sectoriels ont pour objet de décrire les différents éléments constitutifs de chaque une des fonctions économiques caractérisant les secteurs institutionnels

5.I- Les comptes des SI résidents

Le système marocain de comptabilité nationale retient, pour chaque secteur institutionnel résident, les comptes suivants, classés dans un ordre logique et articulés entre eux (le solde de chaque compte alimente les ressources du compte suivant) :

- compte de production
- compte de revenu et dépenses
- compte de capital
- compte de financement

5.I.I- Le compte de production

Dans sa première partie, ce compte décrit la liaison existant entre la production et la consommation intermédiaire nécessaire à sa réalisation. Son solde, obtenu par différence entre les ressources et les emplois constitue la valeur ajoutée.

Dans sa deuxième partie, il enregistre, pour les unités productives, les opérations de répartition liées à la production. Son solde, obtenu par différence entre les ressources et les emplois, constitue l'excédent brut d'exploitation.

5.1.2- Le compte de revenu et dépense

Dans sa première partie, ce compte enregistre les opérations de répartition autres que celles directement liées à la production. Son solde constitue le revenu brut disponible qui représente le revenu dont les différents secteurs institutionnels ont disposé une fois effectuées toutes les opérations de distribution.

Dans sa deuxième partie, ce compte vise à faire apparaître la manière dont le RDB des différents secteurs institutionnels se décompose en consommation finale et épargne brute. Pour les SQS et les IF qui, par convention, n'ont pas de consommation finale. Il en résulte que leur RDB est égal à leur EB.

5.1.3- Le compte de capital

Le compte de capital décrit les opérations liées aux investissements en actifs non financiers ainsi que les transferts de capital. Son solde représente la capacité ou le besoin de financement.

5.1.4- Le compte financier

Il décrit les opérations financières, c'est à dire les opérations sur créances et sur dettes effectuées par les secteurs institutionnels. Il indique par quels moyens ceux-ci satisfont leur BF ou comment ils placent leur CF.

Si on regroupe les deux comptes précédents en un seul compte, on peut dire que la préoccupation de ce compte est de :

- décrire les opérations en capital en partant de l'EB dégagée par le compte revenu et dépenses. Ce qui permet de dégager

soit une capacité de financement, soit un besoin de financement

- décrire les opérations financières en variations de créances et variations de dettes.

La première partie du compte dégage soit une capacité de financement, soit un besoin de financement. La seconde partie, par d'autres informations statistiques, le même solde, sauf qu'il est de signe contraire : un agent ayant par exemple une capacité de financement est un agent qui peut prêter cet excédent. Son compte de capital sera créditeur. S'il procède au prêt, son compte financier va dégager une variation de créances supérieure à la variation des dettes. Le solde sera débiteur.

Le compte financier permet de contrôler l'exactitude du compte capital.

Le compte ajusement permet de remédier aux erreurs statistiques et à la non comptabilisation de certaines opérations sur biens et services (ventes sans facture, ...).

5.2- Présentation des comptes des secteurs institutionnels résidents et du "reste du monde"

5.2.1- Comptes des sociétés et quasi-sociétés non financières

a- Compte de production

E	R
- Consommation intermédiaire (HTVA) VAB	- Production effective (HTVA)
- Rémunérations salariales - Impôts liés à la production (sauf TVA) - EBE	- VAB - Subventions d'exploitation reçues

b- Compte de revenus et dépense

E	R
- Impôt sur le revenu et le patrimoine - Revenus de la t.a.i. versés - Intérêts versés - Dividendes distribués - Revenus prélevés par les chefs de QS - Primes nettes d'assurance dommage - Prestations sociales directes - Transferts enurants versés au RDM - Autres transferts courants versés aux SIR - RDB	- EBE - Revenus de la t.a.i. reçus - Intérêts reçus - Dividendes reçus - Revenus prélevés par les chefs de QS - Indemnités d'assurance dommage - Cotisations sociales fictives - Transferts courants reçus du RDM - Autres transferts courants reçus des SIR
EB	RDB

c- Compte de capital

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - F.B.C.F - Variation des stocks - Acbats nets de terrains - Acbats nats d'actifs incorporels - Impôts en capital - Autres transferts en capital versés 	<ul style="list-style-type: none"> - Epargne brute - Subventions d'investissement reçues - Transferts en capital reçus du RDM - Transferts en capital reçus des SIR
CF	BF

d- Compte financier

Variation des créances	Variation des engagements
<ul style="list-style-type: none"> - Monnaie et quasi-monnaie - Titres à court terme négociables - Obligations et bons à M.L.T - Actions et autres participations - Crédits à court terme - Crédits à long et moyen terme - Autres créances 	<ul style="list-style-type: none"> - Titres à court terme négociables - Obligations et bons à M.L.T. - Actions et autres participations - Crédits à court terme - Crédits à long et moyen terme - Autres engagements
Solde des engagements	Solde des créances

5.2.2- Les comptes des institutions de crédit

a- Compte de production

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - Consommation intermédiaire (HTVA) - VAB 	<ul style="list-style-type: none"> - Production de services non financiers - P.I.S.B.
<ul style="list-style-type: none"> - Rémunérations salariales - Impôts liés à la production (sauf TVA) - Ajustement des services bancaires imputés (PISB) <p style="text-align: center;">EBE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - VAB - Subventions d'exploitation reçues

b- Compte de revenu et dépense

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - Impôt sur le revenu et le patrimoine - Revenus de la t.a.i. versés - Intérêts versés - Dividendes distribués - Revenus prélevés par les chefs de QS - Primes nettes d'assurance dommage - Prestations sociales directes - Transferts courants versés au RDM - Autres transferts courants versés aux SIR <p style="text-align: center;">RDB</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ERE - Revenus de la t.a.i. reçus - Intérêts reçus - Dividendes reçus - Revenus prélevés par les chefs de QS - Indemnités d'assurance dommage - Cotisations sociales fictives - Transferts courants reçus du RDM - Autres transferts courants reçus des SIR <p style="text-align: center;">RDB</p>

c- Compte de capital

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - F.B.C.F - Variation des stocks - Achats nets de terrains - Achats nets d'actifs incorporels - Impôts en capital - Autres transferts en capital versés <p style="text-align: center;">CF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Epargne brute - Subventions d'investissement reçues - Transferts en capital reçus du RDM - Transferts en capital reçus des SIR <p style="text-align: center;">RF</p>

d- Compte financier

Variation des créances	Variation des engagements
<ul style="list-style-type: none"> - Or financier ; DTS - Devises - Monnaie et quasi-monnaie - Titres à court terme négociables - Obligations et bons à M.L.T - Actions et autres participations - Crédits à long et moyen terme - Autres créances <p style="text-align: center;">Solde des engagements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Monnaie et quasi-monnaie - Titres à court terme négociables - Obligations et bons à M.L.T - Actions et autres participations - Crédits à court terme - Crédits à long et moyen terme - Autres engagements <p style="text-align: center;">Solde des créances</p>

5.2.3- Comptes des sociétés d'assurances et des caisses de retraite

a- Compte de production

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - Consommation intermédiaire (y compris les commissions versées aux intermédiaires d'assurance) - VAB 	<ul style="list-style-type: none"> - Production de biens et services marchands (y compris la production des mutuelles et des intermédiaires d'assurance)
<ul style="list-style-type: none"> - Rémunérations salariales - Impôts liés à la production (y compris le fonds de garantie automobile et le fonds d'accidents de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> - VAB - Subventions d'exploitation
E.N.E	

b- Compte de revenu et dépense

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - Indemnités d'assurance – dommage - Intérêts versés - Intérêts imputés sur les contrats d'assurance-vie-capitalisation - Revenu de la terre et des actifs incorporels - Dividendes et autres revenus des S.Q.S. - Impôts directs - Prestations sociales - Autres transferts courants - R.D.B. 	<ul style="list-style-type: none"> - E.N.E. - Prime d'assurance-dommage nette - Intérêt effectifs - Revenu de la terre et des actifs incorporels - Dividendes et autres revenus des S.Q.S. - Cotisations sociales effectives et fictives - Transferts courants
EN	RDB

c- Compte de capital

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - F.B.C.F. - Variations des stocks - Achats nets de terrains et d'actifs incorporels - Transferts sur capital versés - CF 	<ul style="list-style-type: none"> - ER - Transferts sur capital reçus - BF

d- Compte financier

Variation des créances	Variation des engagements
<ul style="list-style-type: none"> - Deviser - Monnaie et quasi-monnaie - Titres à CT négociable - Obligations et bons à MLT - Actions et autres participations - Crédits à CT - Crédits à MLT - Autres créances 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôts non monétaires et Titres à CT - Obligations et bons à MLT - Actions et autres participations - Crédits à CT - Crédits à MLT - Réserves prises et réserves sinistres - Réserves mathématiques - Droits des assurés sur les réserves techniques d'assurance-vie - Autres engagements
Solde des créances	Solde des engagements

5.2.4- Les comptes des administrations publiques

a- Compte de production

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - Consommation intermédiaire (HTVA) - VAB 	<ul style="list-style-type: none"> - Ventes de services non marchands - Production de services marchands et non marchands
<ul style="list-style-type: none"> - Rémunérations salariales - Impôts bâs à la production (sauf TVA) E.E.E 	<ul style="list-style-type: none"> - VAB - Subventions d'exploitation reçues

b- Compte de revenu et dépense

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - Subvention d'exploitation versées - Revenus de la t.a.i. versés - Intérêts versés - Revenus prélevés par les chefs de QS - Prestations de la sécurité sociale - Prestations sociales directes - Primes nettes d'assurance dommage - Transferts courants versés au RDM - Autres transferts courants versés aux SIR <p style="text-align: center;">RDB</p>	<ul style="list-style-type: none"> - EBE - Impôts liés à la production - Impôts sur le revenu et le patrimoine - Revenus de la t.a.i. reçus - Intérêts reçus - Dividendes reçus - Revenus prélevés par les chefs de QS - Cotisations sociales fictives - Cotisations sociales effectives - Indemnités d'assurance dommage - Transferts enurants reçus du RDM - Autres transferts courants reçus des SIR <p style="text-align: center;">RDB</p>

c- Compte de capital

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - F.B.C.F - Variation des stocks - Achats nets de terrains - Aebats nats d'aetifs incorporels - Subventions d'investissement versés - Autres transferts en capital versés <p style="text-align: center;">CF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Epargne brute - Impôts en capital - Transferts en cepital reçus du RDM <p style="text-align: center;">BF</p>

d- Compte financier

Variation des créances	Variation des engagements
<ul style="list-style-type: none"> - Monnaie et quasi-monnaie - Titres à court terme négociables - Obligations et bons à M.L.T - Actions et autres participations - Crédits à court terme - Crédits à long et moyen terme - Autres créances 	<ul style="list-style-type: none"> - Monnaie - Dépôts non monétaires et titres à C.T. - Obligations et bons à M.L.T. - Crédits à court terme - Crédits à long et moyen terme - Autres engagements
Solde des engagements	Solde des créances

5.2.5- Les comptes des I.P.S.B.L.

a- Compte de production

E	n
- Consommation intermédiaire	- Production
- VAB	
- Rémunération salariale	- VAB
- E.N.E	- Subventions d'exploitation

b- Compte de revenu et dépense

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - Impôts directs - Intérêts effectifs versés - Primes nettes d'assurance-dommage - Prestations sociales - Transferts privés internationaux - Transferts courants - Transferts enurants divers R.N.B. 	<ul style="list-style-type: none"> - EBE - Intérêts effectifs reçus - Revenus de la terre et des actifs incorporels - Dividendes et autres revenus des sociétés et quasi-sociétés - Indemnités d'assurance-dommage - Cotisations sociales fictives - Transferts enurants aux I.P.S.B.L. - Transferts privés internationaux
<ul style="list-style-type: none"> - CP - EB 	RDB

e- Compte de capital

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - FBCP - CF 	<ul style="list-style-type: none"> - EB - BF

5.2.6- Les comptes des ménages

a- Compte de production

E	R
- Censuination intermédiaire (HTVA)	- Production marchande
- VAB	- Production non marchande
- Rémunérations salariales	- VAB
- Impôts liés à la production (sauf TVA) E.B.E	- Subventions d'exploitation reçues

b- Compte de revenu et dépense

E	n
<ul style="list-style-type: none"> - Impôt sur le revenu et le patrimoine - Revenus de la t.a.i. versés - Intérêts versés - Cotisations sociales fictives - Cotisations sociales effectives - Cotisations sociales des salariés - Primes nettes d'assurance - Dommage - Transferts courants versés au RDM - Autres transferts courants versés aux SIR RDN 	<ul style="list-style-type: none"> - ENE - Rémunérations des salariés résidents - Revenus de la t.a.i. reçus - Intérêts reçus - Dividendes reçus - Indemnités d'assurance - Dommage - Prestations de la sécurité sociale - Prestations sociales directes - Transferts courants reçus du RDM - Autres transferts courants reçus des SIR
EE	RDN

e- Compte de capital

E	n
<ul style="list-style-type: none"> - F.B.C.F - Variation des stocks - Aebats nats de terrains - Achats nats d'ectifs iacorporels - Autres transferts en capital versés <p style="text-align: center;">CF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Epargne brute - Subventions d'invstissement reçues - Transferts en capital reçus des SIR - Treansferts en capital reçus du RDM <p style="text-align: center;">IF</p>

d- Compte financier

Variation des créances	Vnriation des engagements
<ul style="list-style-type: none">- Devises- Monnaie et quasi-monnaie- Titres à court terme négociables- Obligatiens et bons à M.L.T- Actions et autres partioipations- Crédits à court terme- Crédits à long et moyen terme- Droits des assurés sur les réserves techniques d'assurance-vie- Autres créances	<ul style="list-style-type: none">- Crédits à court terme- Crédits à long et moyen terme- Autres engagements
Solde des engagements	Solde des créances

5.2.7- Le compte du reste du monde

Le compte du reste du monde diffère des comptes des autres unités puisqu'il ne décrit pas l'ensemble de l'activité d'un groupe d'unités institutionnelles spécifiques, mais les seuls opérations ayant intéressé à la fois une unité résidente et une unité non résidente. De ce fait, la suite habituelle des comptes n'aura pour ce secteur aucune signification. Il est caractérisé par deux comptes :

- le compte des opérations courantes
- le compte de capital et financement.

a- Compte des opérations courantes avec le RDM

E	R
- Exportations de biens et services (FOB)	- Importations de biens et services (CAF)
- Consommation finale des non résidents / TEN	- Consommation finale des résidents / RDM
- Rémunérations des salariés résidents par les employeurs non résidents	- Rémunération des salariés non résidents par les employeurs résidents
- R.P.E. reçus du RDM	- R.F.E. versés au RDM
- Transferts courants reçus du RDM	- Transferts courants versés au RDM
- Solde des opérations courantes	

b- Compte de capital du RDM

E	R
- Achats nets de terrains	- Solde des opérations courantes avec RDM
- Achats nets d'actifs incorporels	- Transferts en capital versés au RDM
- Transferts en capital reçus du RDM	- BF du RDM
- CF du RDM	- CF de la Nation
- RF de la Nation	

c- Compte financier du RDM

Variation des échéances	Variation des engagements
- BF du RDM	- CF du RDM
Solde des engagements	Solde des échéances

5.3- Le compte des branches

La comptabilité nationale décrit les flux des branches dans les comptes de production et d'exploitation.

Le compte de production enregistre la production effective augmentée des transferts éventuels de produits similaires des autres branches. Par soustraction des CI, on déduit la VAB de la branche.

Le VAB dégagée dans le compte de production et reportée en ressources du compte exploitation correspond à l'activité de producteurs résidents et non aux revenus de facteurs des résidents. Alors que seules les branches marchandes ont une production à coût complet, les branches non marchandes peuvent ne pas avoir certains éléments de ce coût et sont caractérisées par l'absence d'excédent net d'exploitation. Une partie importante du TES (partie hasse) est constituée par les comptes de production et d'exploitation des branches.

5.4- Compte d'équilibre de biens et services

Pour chaque produit (i) on a l'égalité physique offre-demande suivante :

$$Q_i + M_i + DTI_i = X_{i1} + X_{i2} + \dots + X_{ij} + \dots + X_{in} + Y_i$$

Q_i = offre locale

M_i = importations en produit (i)

DTI_i = Droits et taxes sur importations

X_{ij} = Emplois intermédiaires de (i) par la branche (j)

Y_i = Emplois finals de (i) sous forme de CF, FBCF, VS et X

La valeur des M est augmentée des DTI car le compte est établi au niveau de la circulation des biens.

* Équilibre ressources emplois de la Nation

Au niveau de la Nation, l'agrégation des comptes de biens et services permet d'obtenir l'équilibre physique suivant :

$$PT + M + DTI = CI + CF + FBCF + VS + X$$

Ce compte est articulé avec les comptes des SI résidents par le biais des CI, de la PT et de la CF, d'une part, et, d'autre part, avec les comptes du RDM par l'intermédiaire des M et des X.

L'évaluation de l'équilibre en valeur signifie que tous les emplois sont exprimés en prix d'acquisition. Or du côté des ressources, la production et les importations sont exprimées au prix départ-usine et franco de port, c'est à dire CAF augmenté des DTI. Il est donc nécessaire d'ajouter, côté ressources, la TVA non déductible et la marge commerciale.

CHAPITRE VI : LES COMPTES CONSOLIDÉS, LES AGREGATS ET LES RATIOS MACRO-ECONOMIQUES

6.1- La consolidation des comptes sectoriels : les comptes nationaux

Consolidier les comptes sectoriels signifie faire la somme algébrique des opérations qui y sont inscrites. En procédant de la sorte, on obtient, au niveau de la nation, les comptes consolidés suivants :

- Compte consolidé de production ;
- Compte consolidé de revenu et dépense ;
- Compte consolidé de capital et de financement.

a- Compte consolidé de production

E	R
<ul style="list-style-type: none">- C.I.- P.L.B.	<ul style="list-style-type: none">- Production totale- D.T.I.
<ul style="list-style-type: none">- Rémunérations salariales<ul style="list-style-type: none">• Versée aux résidents• Versée aux non résidents- Impôts liés à la production- D.T.I. <p>E.B.E.</p>	<ul style="list-style-type: none">- P.L.B.- Subventions d'exploitation

b- Compte consolidé de revenus et dépenses

E	R
<ul style="list-style-type: none"> - S.E. - Revenus de la propriété et de l'entreprise versés au RDM <ul style="list-style-type: none"> - Intérêts - Dividendes - Revenus des quasi-sociétés - Revenus de la T.a.i. - Transferts courants non contractuels versés au RDM - RNDB 	<ul style="list-style-type: none"> - E.B.E. - Rémunérations salariales des résidents: <ul style="list-style-type: none"> • Par les employeurs résidents • Par les employeurs non résidents - Impôts liés à la production - D.T.I. - Revenus de la propriété et de l'entreprise reçus du RDM <ul style="list-style-type: none"> • Intérêts • Dividendes • Revenus des quasi-sociétés • Revenus de la T.a.i. - Transferts courants non contractuels reçus du RDM
<ul style="list-style-type: none"> - C.P. des ménages résidents : <ul style="list-style-type: none"> • Sur le T.e.n. • Dans le RDM - Consommation finale des Administrations Publiques - Consommation finale des I.P.S.B.L. - E.N.B. 	<ul style="list-style-type: none"> - R.N.D.B.

c- Compte consolidé de capital et de financement

E	R
- Aebats nets de t.a.i.	- E.N.B.
- F.B.C.F.	- Transferts en capital reçus du RDM
- Variation des stocks	- BF de la Nation
- Transferts en capital versés au RDM	
- CF de la Nation	
- Variation des créances	Variation des engagements
Solde des engagements	Solde des créances

6.2- Les agrégats

Les agrégats sont des grandeurs économiques issues des comptes nationaux. Ils servent à mesurer, d'une façon synthétique, l'activité économique d'une nation donnée au cours d'un an. Ainsi, ils permettent de procéder à des comparaisons dans le temps et dans l'espace et d'établir des modèles économiques théoriques servant de base à la planification.

Les agrégats peuvent être bruts ou nets, intérieurs ou nationaux, et au prix du marché ou au coût des facteurs. De même, ils peuvent se rapporter au produit, au revenu ou à la dépense. Le tableau suivant donne les principaux agrégats nationaux.

PRINCIPAUX AGREGATS NATIONAUX

AGREGATS	EXPRESSIONS
PIB optique Production	$\text{PIB}_{\text{pm}} = \text{VAB} - \text{PISB} + \text{TVA} + \text{DTI}$
PIB optique Revenu	$\text{PIB}_{\text{pm}} = \text{RS} + \text{EBE} + \text{DTI} + (\text{ILP} - \text{SE})$
PIB optique Dépense	$\text{PIB}_{\text{pm}} = \text{CP} + \text{FBCF} + \text{VS} + (\text{X} - \text{M})$
PIB au coût des facteurs	$\text{PIB}_{\text{cf}} = \text{PIB}_{\text{pm}} - (\text{ILP} + \text{DTI} - \text{SE})$
PIN	$\text{PIN} = \text{PIB} - \text{CCF}$
PNB	$\text{PNB} = \text{PIB} + \text{RPR} - \text{RPV}$
RN	$\text{RN} = \text{PNN}_{\text{cf}} = \text{RS} + \text{ENE} + \text{RPR} - \text{RPV}$
RNDB	$\text{RNDB} = \text{RN} + \text{CCF} + (\text{ILP} + \text{DTI} - \text{SE})$ + $(\text{RTR} - \text{RTV})$
ENB	$\text{ENB} = \text{RNDB} - \text{CFN}$
CFN	$\text{CN} = \text{CF des résidents sur le t.e.u et dans le RDM}$
DNB	$\text{DNB} = \text{CFN} + \text{FBCF} + \text{VS}$
DF	$\text{DF} = \text{CFI} + \text{FBCF} + \text{VS} + \text{X}$ = $\text{PIB} + \text{M}$
RNDB	$\text{CFN} + \text{ENB}$

6.3- Les ratios macro-économiques

Exprimant le rapport entre deux grandeurs agrégées issues des comptes nationaux, les ratios macro-économiques constituent des indicateurs incontournables pour l'analyse et le suivi de l'activité économique. Lur ensemble forme un véritable tableau de bord à l'échelle nationale.

PRINCIPAUX RATIOS MACRO-ECONOMIQUES

Ratios	Expressions	Signification
Propension moyenne à consommer	$PMC = CFN / RNDB$	Part de la CFN dans le RNDB
Propension moyenne à épargner	$PME = BNB / RNDB$	Part de l'ENB dans le RNDB
Propension marginale à consommer	$p.m.c = \Delta CN / \Delta RNDB$	Variation relative
Propension marginale à épargner	$p.m.e = \Delta BN / \Delta RNDB$	Variation relative
Elasticité revenu de la consommation	$E(C / r) = pmc / PMC$	Faculté de réponse de la C à une variation du R
Taux de pression fiscale	Masse fiscale / PIB	Part de la MF dans le PIB
Taux d'autofinancement	$TAF = ENB / FBCF$	Exprime la CF sur le BF selon $TAF > ou < 1$
Taux d'investissement	$TI = FBCF / PIB$	Exprime l'effort d'investissement

Coefficient marginal du cap.	FBCF / Δ (PIB)	Exprime la relation entre la FBCF et la variation du PIB
Taux de salarisation	TS = RS / VAB	-
Taux de VA	VA / PT	Exprime le degré de valorisation de l'activité économique
Marge d'exploitation	EBE / PT	-
Termes de l'échange	TE = <u>Prix tonne exportée</u> Prix tonne importée	
Effort à l'exportation	E.X = X / PIB	Exprime la part de la demande extérieure dans le PIB
Propension moyenne à importer	PMM = M / PIB	Exprime le poids des importations dans le PIB
Propension marginale à importer	P.m.in = Δ M / Δ PIB	Mesure la variation des importations pour une variation du PIB
Elasticité PIB des importations	E (M / PIB) = <u>p.m.in</u> PM.M	Facilité de rép. de Δ M
Taux de couverture des M par les X	TC = X (FOB) / M (FOB)	Rapport des X aux M

CHAPITRE VII : LES TABLEAUX DE SYNTHESE

7.I- Le tableau des entrées – sorties (TES)

Le TES est un document qui a pour objet la comptabilisation la plus exhaustive possible de toutes les ressources et de tous les emplois des biens et des services. Ce tableau est largement utilisé pour l'étude des structures de la production ainsi que des opérations de planification.

7.1.I- Architecture du TES

Parmi les présentations possibles du TES, nous retenons celle donnée ci-après, selon laquelle le TES est architecturé suivant quatre quadrants (I à IV) et un cartouche (V) dont les fonctions sont :

- quadran I : décrit l'ensemble des ressources des branches;
- quadran II : décrit les emplois intermédiaires ;
- quadran III : décrit les emplois finals.
- Quadran IV : donne le compte de production des branches ;
- Cartouche V : permet de calculer le PIB.

Architecture du TES (voir exemple chiffré)

I

II

III

Ressources en produits						Emplois intermédiaires					Emplois finals				
PD	M	DTI	MC	TVA	TOT.	R	I	II	III	IV	CF	FBCF	VS	X	TOT.
						R	E							E	
						I									
						2									
						3									
						4									
						TOT									

IV

V

CI						Calcul du PIB
VAB						ΣVAB
PB						+ TVA
TR						+ DTI
PD						= PIB

Remarque :

Verticalement, les chiffres I, II ... désignent les branches

Horizontalement, les chiffres 1, 2 ... désignent les produits.

Les grandes utilisations du TES se concentrent autour du cadran II qui :

- permet directement une description fine des interdépendances entre les branches ;
- fournit indirectement les fondements des calculs prévisionnels du TES.

lecture et analyse du cadran II (Hypo. d'une économie fermée)

Traditionnellement, les lignes de ce cadran sont réservées aux ventes des branches (recettes, sorties, outputs) et les colonnes sont réservées aux achats (dépenses, entrées, inputs).

Tableau 1 : Matrice des consommations productives

		OUTPUTS : SORTIES (i)					
INPUTS ENTREES (j)	R	I	II	III	Total des emplois intermédiaires (ventes)	Total des emplois finals	Production
	E						
	I	X11	X12	X13	E1	Y1	X1
	2	X21	X22	X23	E2	Y2	X2
	3	X31	X22	X33	E3	Y3	X2
	Total des consom intermédiaires (échats)	Ci1	Ci2	Ci3	S		
	Valeur ajoutée	VA1	VA2	VA3			
Production		X1	X2	X3			

Le tableau indique les différentes valeurs X échangées ; les indices accolés figurent dans un ordre conventionnel, le premier représentant le numéro de la branche qui vend, le second le numéro de la branche qui achète.

Exemples : X_{21} indique les ventes de la branche II à la branche I ou les achats de la branche I à la branche II.

X_{12} indique les ventes de la branche I à la branche II ou les achats de la branche II à la branche I.

Puisque toutes les valeurs comptabilisées en entrée doivent l'être aussi en sortie, il s'ensuit que le total général des échanges interbranches s'obtient soit par addition des valeurs inscrites en colonnes (achats), soit par addition des valeurs inscrites en lignes (ventes) (voir sur le tableau I, le total S).

Le tableau des échanges industriels est complété par :

Le tableau est complété par :

1- En lignes

- a) Les emplois finals Y_1, Y_2, Y_3 qui sont faits de la production de chaque branche, c'est-à-dire, les ventes aux fins de demande finale (consommation finale et investissement).
- b) Les ventes au profit des autres branches ou emplois intermédiaires E_1, E_2, E_3 .

L'addition des emplois intermédiaires et finals de chaque branche fournit le montant total de ses ventes, c'est-à-dire la production disponible pour l'économie :

$$(E_1 + Y_1 = X_1, \quad E_2 + Y_2 = X_2, \quad E_3 + Y_3 = X_3)$$

2- En Colonnes

a) Le total des consommations intermédiaires (C_{i1}, C_{i2}, C_{i3}).

b) La valeur ajoutée par chaque branche (VA_1, VA_2, VA_3).

L'addition de la valeur ajoutée par chaque branche et des achats faits au titre des consommations intermédiaires permet de retrouver la production disponible :

$$VA_1 + C_{i1} = X_1, VA_2 + C_{i2} = X_2, VA_3 + C_{i3} = X_3,$$

De ce tableau, on tire les égalités suivantes :

En ligne	Ventes on Emplois intermédiaires	+	Emplois finals	=	Ventes totales de la branche
				Ou	Production disponible de la branche
	En	+	Yn	=	Xn

Soit :

$x_{11} + x_{12} + x_{13} + y_1$	=	X_1
$X_{21} + x_{22} + x_{23} + y_2$	=	X_2
$x_{31} + x_{32} + x_{33} + y_3$	=	X_3

En colonne	Achats	+	Valeur ajoutée	=	P
	C_{in}	+	VA_n	=	X_n

$$\begin{aligned} \text{Soit : } & x_{11} + x_{21} + x_{31} + VA_1 = X_1 \\ & x_{12} + x_{22} + x_{32} + VA_2 = X_2 \\ & x_{13} + x_{23} + x_{33} + VA_3 = X_3 \end{aligned}$$

Les valeurs X_{ij} qui apparaissent aux intersections des colonnes j et des lignes (i) du tableau I, expriment les liaisons techniques entre les branches. Il y a une relation déterminée entre la production disponible d'une branche quelconque (outputs) et ses achats au titre des consommations intermédiaires (inputs). A l'intersection de la ligne (i) et des colonnes (j) est indiquée la quantité de bien (i) nécessaire à la fabrication d'une unité de (j) . En désignant par a_{ij} le coefficient de transformation du produit (i) en produit (j) ou coefficient technique de production de la branche (j) relatif au produit (i) , on a :

$$a_{ij} = \frac{\text{Achats du produit } (i) \text{ par la branche } (j)}{\text{Production de la branche } j} = \frac{X_{ij}}{X_j}$$

Les coefficients techniques peuvent être non seulement calculés en quantités physiques mais aussi en valeur : a_{ij} représente la valeur, par exemple en DH, de produit (i) nécessaire à la production d'un DH de produit (j) .

Appliquons cette formule générale aux exemples donnés ci-dessus en termes d'indiees. Soit à mesurer, par exemple, les relations unissant la Branche I et la Branche II :

La Branche I utilise à titre de consommations intermédiaires des produits de la Branche II. Le coefficient technique a_{21} , mesure la

dépense en produits de la Branche II nécessaires à la production de la Branche I. On a ainsi, en utilisant l'ordre conventionnel des indices indiqués ci-dessus :

$$a_{21} = \frac{X_{21}}{X_1} = \frac{\text{Achats du produit 2 par I}}{\text{Production de I}} \quad \text{Ou} \quad \frac{\text{Ventes de II à I}}{\text{Production de I}}$$

La branche II utilise à titre de consommations intermédiaires des produits de la Branche I. Le coefficient technique a_{12} mesure la dépense en produits de la Branche I nécessaires à la production de la Branche II :

$$a_{12} = \frac{X_{12}}{X_2} = \frac{\text{Achats du produit 1 par II}}{\text{Production de II}} \quad \text{Ou} \quad \frac{\text{Ventes de I à II}}{\text{Production de II}}$$

On obtient alors le tableau suivant :

Tableau II : Matrice des consommations unitaires

		OUTSUTS : SORTIES (i)					
IN P U T S E N T R E S (i)	R	I	II	III	Total des emplois intermédiaires (ventes)	Total des emplois finals	Production
	E						
	1	a ₁₁	e ₁₂	a ₁₃	E ₁	Y ₁	X ₁
	2	a ₂₁	a ₂₂	a ₂₃	E ₂	Y ₂	X ₂
	3	a ₃₁	a ₃₂	a ₃₃	E ₃	Y ₃	X ₃
	Total des consom. intermédiaires (achats)				S		
	Valeur ajoutée	VA ₁	VA ₂	VA ₃			
	Production	X ₁	X ₂	X ₂			

7.1.2- Les principales utilisations du TES

1- Le calcul du PIB

Une première estimation du PIB est donnée par la valeur ajoutée qui constitue un élément central du TES. Cette estimation est comparée à celle obtenue à partir de données fiscales (voir l'exemple de TES chiffré).

2- La prévision économique

C'est indéniablement le domaine le plus important de l'utilisation du TES. En effet, connaissant, par des études statistiques, l'évolution probable de la demande, on peut, par le biais du TES, déterminer la production de chaque branche d'activité, nécessaire pour faire face à la variation de la demande attendue.

Exemple : En posant :

$$A = \begin{matrix} a_{11} & a_{12} & a_{13} \\ a_{21} & a_{22} & a_{23} \\ a_{31} & a_{32} & a_{33} \end{matrix} ; Y = \begin{matrix} Y_1 \\ Y_2 \\ Y_3 \end{matrix} \text{ et } X = \begin{matrix} X_1 \\ X_2 \\ X_3 \end{matrix}, \text{ on a :}$$

$$AX + Y = X \rightarrow (I - A)X = Y$$

Soit en prémultipliant par $(I-A)^{-1}$;

$$X = (I - A)^{-1} Y$$

La résolution de cette équation matricielle permet de déterminer les valeurs des productions des branches I, II et III si on connaît la demande finale Y.

Exemple :

Soit une économie fictive composée de deux branches I et II produisant les produits 1 et 2 selon le TES suivant :

E	R	I	II	ΣCI	Y_i	X_i
1	30	50	80	20	100	
2	60	80	140	60	200	

Supposons que des statistiques relatives à la population révèlent que la demande finale Y devient 30 pour la branche I et 80 pour la branche II.

Le problème posé ici est de déterminer la production de chaque branche nécessaire pour faire face à la nouvelle demande.

On sait que $X = (I - A)^{-1} \cdot Y$

$$\text{Ici on a : } A = \begin{bmatrix} 3/10 & 1/4 \\ 3/5 & 2/5 \end{bmatrix} \text{ et } (I - A) = \begin{bmatrix} 7/10 & -1/4 \\ -3/5 & 3/5 \end{bmatrix}$$

Tout calcul fait on trouve

$$(I - A)^{-1} = 100/27 \times \begin{bmatrix} 3/5 & 1/4 \\ 3/5 & 7/10 \\ 3/5 & 1/4 \\ 3/5 & 7/10 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} 30 \\ 80 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} 140,74 \\ 274,07 \end{bmatrix}$$

D'où $X = 100 / 27$

Les deux branches I et II doivent donc produire 140,74 et 274,07 respectivement.

Remarque : Pour les détails des calculs et les techniques d'inversion des matrices, se reporter aux exercices.

3- La localisation des branches dominantes par la technique de la triangulation

L'intérêt de la triangulation du TES est de repérer les branches entraînantes de l'économie par référence au critère "meilleure cliente".

Téchnique de triangulation du TES

La procédure à suivre peut être schématisée comme suit :

- 1) situation de départ donnant la structure des échanges interbranches (voir tableau 1)
- 2) On calcule pour chaque branche (i) le rapport $h_{ij} = x_{ij} / X_i$ (voir tableau 2). Ce qui permet de connaître pour chaque branche la part que représente dans sa production, chacune des ventes qu'elle fait aux autres branches. On détermine ainsi une hiérarchie à partie du critère "meilleure cliente".
- 3) On généralise la comparaison entre les branches (voir tableau 3). Dans une case donnée (ij), le chiffre de gauche indique les achats de (j) et celui de droite les ventes de (j) respectivement ventes et achats de (i).

Si achats > ventes, la branche (j) domine la branche (i) (sens de la flèche allant de gauche à droite).

Si ventes > achats, la branche (j) est dominée par la branche (i) (sens de la flèche allant de droite à gauche). Dans l'exemple étudié, la branche II domine la branche I ; la branche III domine la branche

II, ... etc. D'une façon générale, plus le nombre de flèches augmente, plus la branche domine.

4) On classe définitivement les branches selon le critère "meilleure cliente" pour obtenir le tableau 4 qui reprend les éléments du tableau initial I mais dans un ordre différent. Le tableau 4 est appelé matrice triangulée.

Tableau 1

R E	I	II	III	TOT. C1	Y	X
1	117	219	286	622	80	702
2	176	219	381	775	100	876
3	351	292	381	1024	120	1144

Tableau 2

R E	I	II	III	TOT. C1	Yi	Xi
1	0.16	0.31	0.40	0.88	0.11	1
2	0.20	0.25	0.43	0.88	0.11	1
3	0.30	0.25	0.33	0.89	0.10	1

Tableau 3

R E	I	II	III
1			
2	0.20 ← 0.31		
3	0.30 ← 0.40	0.25 ← 0.43	

Tableau 4

R E	III	II	I	TOT. C1	Yi	Xi
3	381	292	351	1024	120	114
2	381	219	176	776	100	876
1	286	219	117	622	80	702

EXEMPLE DE TES CHIFFRE

I

RESSOURCES ENERGÉTIQUES				
PD	M	DDD	MC	TVA
249,3	34	5,7	42	12
40,5	13,3	2	4,2	4
1415,2	218	29,3	104,8	60
1705	265,3	37	151	76
ΣC1	147	20	38	643
PD	249,3	37	151	76
ΣR	2234,3			

II

EMPLOIS INTERMÉDIAIRES				
S1	S2	S3	S4	ΣC
S1	110	0	35	145
S2	2	13	3	18
S3	35	7	35	590
S4				667
ΣC1	147	20	38	643

III

EMPLOIS FINALS				
CF	FBCF	ΔS	X	EE
110	60	8	20	198
10	6	4	8	28
600	360	160	160,3	1160,3
				1827,3
720	360	112	188,3	1386,3
				2234,3

IV

COMPTE DE PRODUCTIDN DES BRANCHES				
C1	147	20	38	843
VA	102	21	113	772
PE	249	41	151	1415
TR	0,3	-0,5	0	0,2
PD	249,3	40,5	151	1415,2

V

CALCUL DU PIB				
ΣVA				1008
+TVA grevant les produits				76
+DTI				37
PIB				1121

Dans cet exemple :

S2 : branche agriculture

S2 : branche énergie

S3 : branche commerce

S4 : autres branches

La branche S3 n'a pas de produit propre.

C'est pourquoi il n'y a pas ligne "commerce"

7.2- Le tableau des opérations financières (TOF)

7.2.1- Présentation du TOF

Le TOF a pour objet de retracer l'ensemble des opérations financières afin de faire apparaître tous les équilibres et de mettre en évidence les différents flux et circuits financiers ainsi que la cohérence d'ensemble des opérations décrites. Il fait apparaître, d'une façon détaillée, les secteurs institutionnels résidents et le RDM.

Le solde général des opérations non financières qui se dégage du compte de capital a une signification financière, à savoir une CF ou un BF. La fonction spécifique des comptes financiers montre comment la CF a été employée ou comment le BF a été satisfait. Dans une situation idéale, comptablement parlant, le solde des créances et des dettes devrait, pour chaque secteur institutionnel, être égal au solde du compte de capital et ce pour confirmer l'exactitude. Mais, compte tenu des différences de sources d'informations, on doit procéder à un ajustement pour assurer l'équilibre.

Le TOF met en évidence les moyens par lesquels les SIR et le RDM ont résolu leurs comportements. Mais il ignore les relations bilatérales entre eux, c'est à dire qu'il n'indique pas qui a reçus à qui. Signalons enfin que le TOF comptabilise le mouvement des créances et dettes dans l'ordre suivant :

- Instruments de règlement ;
- Instruments de placement ;
- Instrument de financement.

Le tableau suivant donne l'architecture générale du TOF. On trouvera des exemples chiffrés en exercices.

7.2.2- Utilisations du TOF

Le TOF permet de connaître l'évolution du comportement des agents économiques tels que l'attitude des ménages face aux divers types de placement, ...etc. Il permet également d'analyser le rôle des agents prêteurs et les agents emprunteurs.

De même, le TOF peut orienter la politique du crédit et permet d'opérer des projections à court et moyen terme, base de toute planification économique, car la structure financière est aussi importante pour la connaissance de la structure de production.

Arebitrage dans les opérations financières

5

7.3- Le tableau écouomique d'ensemble (TEE)

7.3.1- Préseutatiou du TEE

Le TEE regroupe de façon synoptique l'ensemble des opérations entre les divers agents et leurs eomptes. On y trouve les agents en oolonne, les débits-emplois étant inserits à gauche et les crédits-ressources à droite. Pour chaque agent on a dans l'ordre :

- un compte de production
- un compte de revenu et dépense
- un compte de capital
- un compte financier.

En lignes figurent les comptes d'opérations dans l'ordrc suivant :

- opérations sur biens et services
- opérations de répartition
- opérations financières
- soldes comptables.

Dans le TEE, les comptes de deux agents différents ne sont jamais directement articulés entre eux, mais toujours par l'intermédiaire d'un compte d'opération, c'est à dire selon le système de comptes écrans.

Toute inscription d'un chiffre à l'interseetion d'une ligne et d'une colonne réalise l'écriture sinnultané d'un débit et d'un crédit. A titre d'exemplc, dans les opérations de répartition, un chiffre T1 inscrit à la ligne "impôts" et à la coloune "emplois du compte de production des SQS" crédite le compte "impôts" et débite le compte d'agent en question. Il rcprésente de ce fait, les impôts indirects. Sur

la ligne "salaires", un chiffre W débite le compte "opérations salaires" en même temps que, situé dans la colonne "compte de revenu des ménages", il crédite ce compte d'agent.

Le TEE photographie les flux enregistrés durant la période étudiée, grâce au circuit économique. Il est construit selon le schéma logique suivant :

Production - Revenu – Dépense – Accumulation.

En colonnes se trouvent les comptes des secteurs institutionnels résidents ainsi que le compte des relations entre l'économie nationale et le reste du monde. Deux colonnes supplémentaires présentent le compte de biens et services qui montre comment se réalise l'équilibre des opérations sur biens et services. En effet, l'équilibre entre ressources et emplois des opérations sur biens et services n'est réalisé que globalement et non pas opération par opération, comme pour les opérations de répartition et les opérations financières.

Les colonnes supplémentaires servent également à enregistrer la PISB comme consommation intermédiaire d'une unité fictive dont la production est nulle et de valeur ajoutée négative.

7.3.2- Les utilisations du TEE

A l'instar du TES pour les branches ou groupes de branches, comme le TOP pour les SI, le TEE permet d'étudier pour chacun de ceux-ci :

- son comportement économique ;
- sa part dans chaque type d'opérations ;
- sa part dans l'ensemble de l'activité économique.

Le TEE constitue donc un outil macro-comptable se prêtant facilement à l'analyse de la structure, de l'impact des politiques nationales sur les composantes sectorielles et sur les groupes d'opérations.

En outre, le TEE permet d'apprécier le degré de dépendance de l'économie nationale, compte tenu des ses relations avec le reste du monde.

EXEMPLIFIE DE TABLEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE CHIFFRE